inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 46
juillet 1979, 8me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
d'étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 650,—	FF 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 600,—	FF 90,—	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1979 (n° 7 à 48) + 3 n°s hors série			
Cotisation ordinaire	FB 3400,—	FF 580,—	FB 4000,—
étudiant	FB 3000,—	FF 530,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4500,—	FF 680,—	FB 4750,—

Cotisation de soutien par année : FB 800,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02 / 524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Éditeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Etude et Recherche

Faisons le point...

Dans l'éditorial de fin d'année, nous avions mentionné que l'année 1978 avait été productive au point de vue recherche et tout spécialement en ce qui concernait la répartition spatio-temporelle du phénomène OVNI. Nous avions décidé que des vérifications de calculs s'imposaient avant de publier ne fusse qu'une partie de nos travaux. L'année 1979 devait, en principe, voir la publication, éventuellement sous forme de numéro spécial, de l'ensemble de nos travaux. Depuis 1978 les résultats de notre étude ont subi les critiques les plus fondées et nous en étions arrivés à un propre sabordage de nos conclusions.

Mais choses promises, choses dues. Il fallait mettre le lecteur au courant des difficultés et embûches dans lesquelles nous étions tombés. Nous avons ainsi décidé de commencer la publication de quelques articles clefs qui nous ont fait prendre certains virages décisifs.

L'handicap d'une recherche d'amateurs

Actuellement, plusieurs points nous empêchent de pouvoir avancer plus rapidement dans cette recherche spécifique et d'en tirer des conclusions valables. Ces points sont les suivants :

— depuis le début de 1979 nous ne disposons plus d'un centre informatique qui devrait nous permettre d'effectuer les tris indispensables sur 8.300 références de notre fichier SOBEPS;
— nous ne disposons pas d'une équipe de scientifiques à temps plein, mais seulement de quelques bonnes volontés qui se penchent sporadiquement sur une étude. Ceci étant dû au fait qu'il est impossible de se consacrer plus de quelques heures par semaine à une recherche. Le rendement de cette recherche en est fort affecté;
— nous rencontrons des difficultés de mise au point d'une méthodologie d'analyse crédible;
— nous manquons de données d'observations portant sur certaines périodes et spécialement dans certaines zones géographiques;
— nous sommes soumis à une « instabilité » de fichier qui croît dans l'ordre des répartitions annuelles, mensuelles et journalières et d'une manière d'autant plus critique que nous remontons le temps ...

Prenons comme exemple une vague d'observations décelées en mai 1959. Cette vague peut se révéler n'être qu'une pseudo-vague étant donné le manque total d'informations sur les cas de juillet 1959. On rétorquera ensuite que juillet 1959, malgré le nombre élevé de cas, n'est peut-être qu'une vague artificielle étant donné le regain d'intérêt suscité par un article ou une émission traitant du phénomène OVNI...

Autre difficulté : une vague qui apparaît en septembre en Europe semble dériver en Amérique du Sud en janvier de l'année suivante. Mais, sommes-nous réellement en présence de la même vague ?

Les actions

Pour pallier à ces inconvénients majeurs, nous avons entrepris les actions suivantes :

1. faire appel à un centre informatique pouvant charger nos 8.300 fiches et nous faire disposer de quelques heures de travail par mois;
2. créer un comité international intéressé par les répartitions spatio-temporelles des observations OVNI. Ceci dans le but de combler les lacunes d'informations provenant de certains pays et d'autre part limiter de ce fait « l'instabilité » du fichier.

Nous avons contacté en mai 1979 près de 80 groupements étrangers. Nous leur avons demandé de nous envoyer avant octobre un tableau des répartitions mensuelles d'observations depuis 1946 jusqu'à nos jours.

Dès l'année prochaine, nous renverrons aux groupements, ayant répondu positivement à la compilation, l'ensemble des tableaux mondiaux. Certains groupements nous ont déjà répondu positivement.

Le bilan 1978

L'analyse spectrale

Sans entrer dans les détails, nous avions utilisé pour la recherche des répartitions spatio-temporelles des observations OVNI, la technique de l'analyse spectrale qui fait appel aux transformations de Fourier. Cette technique est employée pour rechercher et préciser une éventuelle périodicité dans un phénomène lié au temps.

En deux mots, il s'avérait que l'analyse spectrale ainsi menée au cours des 17, 18, 19 et 20ème siè-

OVNI et activité solaire

cles semblait indiquer une périodicité assez constante située autour de 12 ± 1 années. Ce n'est que par la suite que nous avons su, grâce au professeur Meessen, qu'étant donné que les vagues OVNI ne fluctuent pas autour d'une moyenne bien définie, la technique de l'analyse spectrale n'est plus applicable. Les résultats obtenus sont alors directement influencés par l'intervalle de temps séparant les deux plus grandes vagues du siècle.

Il restait comme seule conclusion que chaque siècle étudié était « pollué » par au moins deux vagues d'OVNI séparées de 12 ans environ. A ce stade du travail nous ne savons pas prouver qu'il existe une périodicité. Nous pouvons tout au plus **constater le fait troublant que, depuis 4 siècles, à une grande vague OVNI succède une autre plus ou moins 12 ans plus tard !**

Une autre technique

Il y a quelque temps, on me demanda de critiquer un article qui semblait prouver l'existence d'une relation entre les taches solaires et les observations OVNI. En d'autres mots, étant donné la périodicité des taches solaires, cet article semblait démontrer indirectement une périodicité dans les observations OVNI. Après vérifications des calculs, nous avons dû constater que la probabilité d'observer des OVNI était proportionnelle à l'activité des taches solaires.

L'article qui suit a le mérite d'une part de répondre à Wido Hoville qui vient de publier au Canada un récent article sur la possible relation entre le nombre de taches solaires et les observations OVNI, et, d'autre part d'utiliser les variations du nombre de taches solaires comme « étalon interne » vis-à-vis de l'activité OVNI. En aucun cas nous ne cherchons le lien physique pouvant exister entre ces deux phénomènes.

Nous attirons l'attention sur le fait que la périodicité éventuelle du phénomène OVNI serait légèrement supérieure à 11 ans. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Luc Van Cangh,
Directeur du comité scientifique.

Nous savons que dans certaines circonstances le soleil exerce une influence sur quelques phénomènes terrestres tels que les aurores boréales et les perturbations des télécommunications. L'objet de cet article est de comparer le phénomène OVNI et l'activité solaire.

Une étude sur ce thème a déjà été faite par Wido Hoville (1). Dans une première partie, il considère les grandes vagues d'OVNI (10 au total) et étudie leur situation par rapport à l'activité solaire (A.S.) mesurée par le nombre de Wolf. La période de référence s'étend sur 80 ans. Il remarque qu'aucune vague d'OVNI n'est présente lors du maximum d'A.S. sauf en 1947 et 1957 pour lesquelles il trouve une explication (publicité autour du cas Arnold et le Spoutnik). Ensuite, ce sont les observations annuelles qu'il compare à l'A.S. Cette comparaison de graphiques est purement visuelle. Il en déduit l'existence d'une certaine corrélation entre l'activité OVNI et le cycle solaire. En allant plus loin, il dit que l'activité OVNI maximale se situe au moment où les taches solaires et l'attraction planétaire combinée est au niveau le plus bas. Ici la période de référence est de 35 ans.

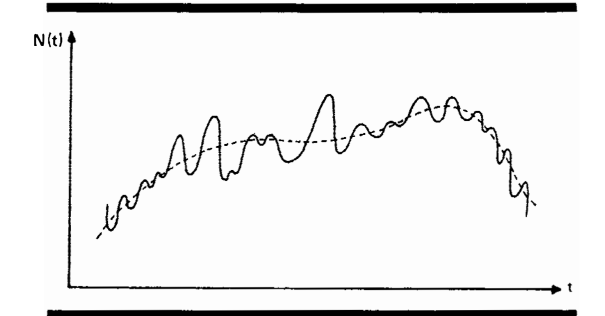
Dans ce qui suit, nous nous basons sur une période beaucoup plus grande : 176 ans. Nous disposons d'une part d'un relevé annuel des observations OVNI depuis 1800 jusqu'à 1976 (2). D'autre part, l'activité énergétique du soleil est couramment mesurée à l'aide du nombre de Wolf qui dépend du nombre et de la nature des taches solaires. Ce nombre est connu depuis 1700. Il est donné mensuellement ou annuellement.

Le relevé du nombre d'OVNI observés annuellement varie sensiblement au cours du temps. En effet, en plus de la variation du phénomène lui-même, d'autres facteurs interviennent, notamment le développement des mass media et l'intérêt du public.

Nous commencerons par déterminer la tendance T du phénomène, c'est-à-dire son évolution au cours du temps dans ses grandes lignes (fig. 1). Ensuite la fluctuation du phénomène par rapport à cette tendance. C'est en fin de compte cette fluctuation, où n'interviennent donc plus les variations à long terme, que nous comparerons à l'activité solaire.

1. U.F.O. QUEBEC n° 17 - 1979, p. 7.
2. Sources : 1800 à 1819 : Michel Bougard. Chronique des OVNI, éd. J.P. Delarge, Paris, 1977, p. 152 (563 cas). 1900 à 1976 : Fichier SOBEPS (4.700 cas).

Figure 1.
Variation du nombre d'OVNI observés en fonction du temps et la tendance du phénomène.
——— : N(t), nombre d'OVNI observés l'année t.
— — — : tendance T.



Plusieurs méthodes existent pour déterminer la tendance d'un phénomène. On peut essayer d'ajuster une courbe (dans ses grandes lignes) par une fonction mathématique telle qu'une droite ou une exponentielle. Dans ce cas, à un moment donné, on est prisonnier de cette fonction vis-à-vis du futur. Par contre, la moyenne mobile a comme avantage de « suivre » progressivement le phénomène. La technique des moyennes mobiles consiste à remplacer une observation par la moyenne arithmétique d'un certain nombre d'observations consécutives réparties symétriquement par rapport à l'année considérée.

Soit N(t) le nombre d'OVNI observés l'année t. Pour une moyenne mobile d'ordre 5, on remplacera N(t) par

$$\overline{N}(t) = \frac{N(t-2) + N(t-1) + N(t) + N(t+1) + N(t+2)}{5}$$

Cette méthode « lisse » la courbe N(t). Une question délicate est le choix de l'ordre de la moyenne. S'il est trop faible, il ne régularise pas assez la courbe. S'il est trop élevé, une partie du phénomène risque d'être masquée. Il est néanmoins préférable de choisir un ordre supérieur à l'éventuelle période cachée (3). Il restera de toute manière un arbitraire dans ce choix.

Il y a des raffinements de procédure. On peut pondérer chaque terme de la moyenne, en le multipliant par un facteur approprié, en pensant que plus il est proche de N(t), plus il contribue à la valeur de N(t).

La fluctuation du phénomène par rapport à cette tendance $\overline{N}(t)$, que nous désignerons par T, peut être mesurée soit par $\frac{N}{T}$ lorsque l'importance de ces fluctuations augmente avec N(t) (fig. 2-b), soit par N-T lorsqu'elle en est indépendante (fig. 2-a).

3. A. Piatier, Statistique, P.U.F. 1961, p. 299.

Nous choisirons d'utiliser $\frac{N}{T}$ qui semble convenir pour le phénomène OVNI. Ce que nous allons étudier, c'est la manière dont varie l'activité OVNI par rapport à l'activité solaire. A cet effet, pour chaque année, il faut se situer par rapport aux maxima et aux minima du nombre de Wolf. Or un même nombre de Wolf peut, dans un cycle, correspondre à un minimum et dans un autre pas. En effet, l'activité solaire n'a pas une période rigoureusement constante et de surcroît est irrégulière à l'intérieur de chaque période. Tel quel le nombre de Wolf ne peut donc nous servir pour le but fixé. Il est néanmoins possible, pour chaque année, de calculer un nouveau nombre S compris entre 0 et 10 qui nous situera par rapport aux extrema de l'activité solaire (A.S.) de telle sorte que S = 0 corresponde à un minimum d'A.S. et S = 10 à un maximum d'A.S. Pour S = 3,3 nous serons donc, du point de vue énergétique, à un tiers du minimum le plus proche et deux tiers du maximum le plus proche.

Nous pouvons alors construire un tableau dont voici un court extrait pour une moyenne mobile d'ordre 13.

Année t	N(t)	T	$\frac{N}{T}$	W	S
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1931	3	3,469	0,8648	21,2	2,1
32	2	2,795	0,7156	11,1	7
33	4	2,031	1,9695	5,7	0
34	1	1,625	0,6154	8,7	0,3
35	1	1,805	0,554	36,1	2,8
36	0	2,509	0	79,7	6,8
37	3	3,358	0,8934	114,4	10
38	8	4,053	1,9738	109,6	9,5

Où l'on a : N(t) = nombre d'observations l'année t.
T = moyenne mobile d'ordre 13 relative à l'année t.
$\frac{N}{T}$ = fluctuation des observations, abstraction faite de la tendance.
W = nombre de Wolf.
S = nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10.

Comme mentionné plus haut, ce sont les colonnes (4) et (6) que nous allons comparer. Groupons donc les rapports $R = \frac{N}{T}$ en « classe » de la ma-

Figure 2 a et b.
Variation du nombre d'OVNI en fonction du temps.
a : amplitude constante;
b : amplitude croissante avec N (t).

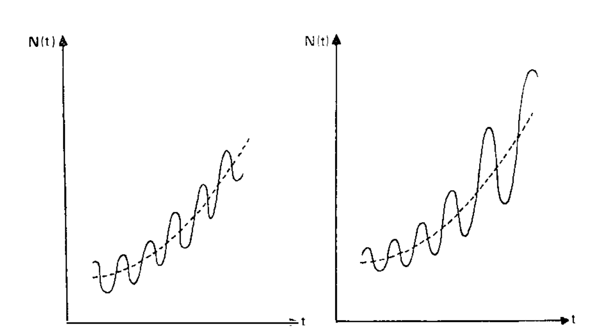
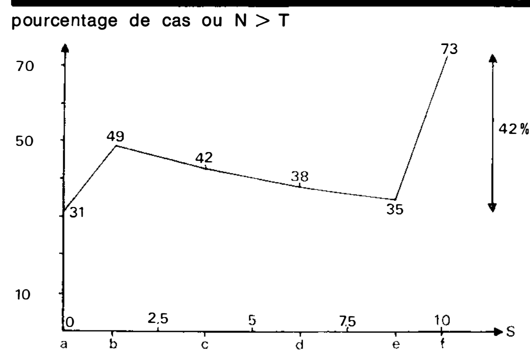


Figure 3.
En abscisse nous avons groupé en classe le nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10;
en ordonnée, le pourcentage de cas plus élevé que la moyenne.



nière suivante :

classe a = les R relatifs à $S = 0$
b = $0 < S < 2{,}5$
c = $2{,}5 \leqslant S < 5$
... ...
$7{,}5 \leqslant S < 10$
f = $S = 10$

Nous pourrions, dans chaque classe, calculer la moyenne des R et voir ainsi leur évolution en fonction de S. Cependant, dans ce genre de calcul, il faut, pour bien faire, tenir compte de la dispersion des valeurs de R autour de la moyenne. Cela nous donne une idée de l'intervalle dans lequel peuvent se trouver un certain pourcentage de R.

Cette dispersion est, dans chaque groupe, fort élevée et cette manière d'aborder le problème ne nous permet pas de tirer des conclusions valables. Une autre manière de procéder consisterait à ne plus s'attacher aux grandeurs R elles-mêmes, mais, d'un point de vue plus qualitatif, à leur position par rapport à une valeur charnière, par exemple $R = 1$. Recherchons, dans chaque classe, le pourcentage de $R = \frac{N}{T} > 1$. Cela correspond donc à la fréquence avec laquelle, pour une position donnée par rapport à un minimum (ou maximum), on rencontre des observations supérieures à ce que la tendance nous dit.

Notons que nous ne faisons donc pas la différence entre une forte vague d'observations, correspondant à un R très élevé et une augmentation plus courante des observations où R est légèrement supérieur à 1. Evidemment, l'information est appauvrie. On obtient la figure 3 pour une moyenne mobile d'ordre 13.

Nous constatons que partout ce sont les $R < 1$ les plus nombreux, sauf au maximum d'activité solaire ($S = 10$) où dans 73 % des cas le nombre d'observations est supérieur à T, ce qui représente une sensible augmentation par rapport aux cas précédents. Autrement dit, c'est aux maxima d'activité solaire que nous avons les plus fortes chances de voir un accroissement des observations, sans pouvoir estimer cet accroissement, rappelons-le ! Cet accroissement n'est donc pas certain, mais seulement fort probable. De plus, une nette différence se remarque entre $S = 0$ et $S = 10$.

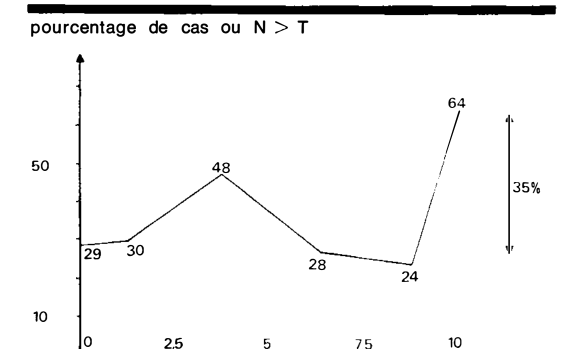
On peut rétorquer que ce résultat dépend de l'ordre de la moyenne mobile. La figure 4 est obtenue en utilisant une moyenne mobile d'ordre 25. Les résultats restent semblables. Dans les deux figures, il faut encore interpréter le maximum secondaire.

Les conclusions sont difficiles. On peut concevoir le phénomène OVNI comme tout à fait indépendant du soleil sauf aux moments des maxima d'activité solaire où celle-ci tendrait à provoquer un accroissement ponctuel du phénomène OVNI. Une autre possibilité est que, périodiquement, des accroissements aient lieu, ceux-ci étant en phase avec les maxima d'activité solaire, sans, pour autant, qu'il y ait une relation de cause à effet entre les deux. Petit à petit un décalage peut apparaître si les périodes sont différentes.

Dans les deux cas, on suppose, de toute façon, une certaine périodicité des moments à forte probabilité d'observations nombreuses qui serait donc, comme le cycle solaire, comprise entre 11

4. La fin d'un cycle et le début du suivant se recouvrent d'environ deux ans pendant la période d'activité minimum. R. Michard, Le Soleil, P.U.F., Que Sais-je ?, 1966, p. 112.

Figure 4.
En abscisse nous avons groupé en classe le nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10;
en ordonnée, le pourcentage de cas plus élevé que la moyenne.



et 13 ans (4). Entre ces moments, il se peut que le phénomène soit aléatoire du moins à première vue.

La manière, d'ailleurs sans prétention, dont le problème a été abordé est fort criticable. Elle est, en effet, assez artisanale. Il existe des méthodes plus sophistiquées et plus crédibles de l'étudier. Si ce qui précède donne à certains la curiosité de pousser plus avant les recherches, ce n'aura pas été vain.

Philippe Nicolas.

WANTED !

Nous recherchons de toute urgence un centre informatique pouvant accepter de charger notre fichier OVNI comportant ± 8.300 cartes perforées.

Nous souhaitons n'utiliser les services de ce centre que quelques heures par mois pour établir des listings spécifiques indispensables à certaines de nos recherches qui sont actuellement bloquées.

Il est souhaitable que ce centre soit équipé d'une imprimante rapide et offre la possibilité de copier le fichier sur disque ou bande magnétique.

L'utilisation d'un compilateur FORTRAN est un avantage mais n'est cependant pas indispensable.

Nous attendons vos propositions à notre secrétariat de la SOBEPS, avec la plus grande impatience.

Le comité scientifique.

Notre nouveau service de diapositives

Vous avez trouvé dans ce numéro 46 d'Inforespace un document qui vous précise en détail en quoi consiste ce nouveau service que vous propose la SOBEPS.

Ces 336 diapositives qui sont à votre disposition pour un prix étudié « à l'économie » représentent des mois de travail d'une équipe de collaborateurs qui ont sélectionné les documents, les ont préparés, mis en page, ont rédigé les commentaires, les ont dactylographiés et stencilés, puis les ont classés avant de composer finalement les pochettes.

Ces heures de bénévolat ont permis de constituer cette diathèque unique au monde (et nous n'exagérons pas).

Afin d'encore mieux vous aider à choisir les séries qui vous intéressent davantage (toutes, nous l'espérons), un présentoir mobile installé dans les locaux de la SOBEPS vous donnera l'occasion de visionner directement l'ensemble de ces diapositives.

Nous attirons également votre attention sur le fait que chaque document est accompagné d'un commentaire, parfois fort long, qui reprend l'essentiel des informations disponibles sur le cas présenté. Pour tous ceux qui choisiront la collection complète, ces centaines de commentaires seront réunis en un volume de plus de 150 pages.

Grâce à ces 28 séries de 12 documents, vous pourrez monter votre propre exposé sur le phénomène OVNI et à l'aide des commentaires joints dans chaque pochette il vous sera facile d'animer une soirée mémorable qui passionnera tous vos amis.

Retour sur l'affaire Jean Miguères

Parce qu'elle est à la frontière des choses établies et de l'inconnu inquiétant, parce que la polémique et la passion ont tendance à l'emporter sur l'objectivité, parce que les mystères ont de tout temps intrigué le public et qu'une certaine littérature n'a pas manqué d'entretenir les mythes pour de sombres objectifs commerciaux, pour toutes ces raisons, l'ufologie est un lieu de prédilection pour les procès d'intention, les attaques personnelles les plus mesquines et les luttes d'influence.

Dans le dernier numéro de la revue éditée par l'A.E.S.V. (Association pour l'Etude des Soucoupes Volantes), Petrakis Perry publiait un dossier complet sur le cas de Jean Miguères, cet ambulancier du sud de la France qui se prétend miraculé par des extra-terrestres. Ce document tentait, parfois maladroitement, de présenter les divers aspects de l'affaire et des personnages qui gravitent dans l'entourage de Miguères.

Cette attitude objective n'eut pas l'heur de plaire à certains de ces derniers et c'est ainsi que MM. Guieu et Tarade veulent intenter un procès en diffamation et réclament à Petrakis Perry des dommages et intérêts.

Au nom de la liberté d'expression et d'une saine conception de l'information, diverses personnalités de l'ufologie ont décidé d'apporter leur caution morale et financière pour la défense de l'A.E.S.V. Parmi elles, on trouve les noms les plus connus des chercheurs ou auteurs sur le sujet. A notre tour nous voulons apporter notre soutien à ce groupement et nous vous proposons cet article qui fera le point sur l'affaire.

Qui ne connait à présent l'affaire Jean Miguères, qui prit son véritable essor à la parution du premier ouvrage de cet auteur (1), laquelle fit, à l'époque, quelque bruit, puisque Miguères prétendait avoir été, et être toujours, en contact avec des Extra-terrestres — ceux-ci l'ayant sauvé d'un terrible accident de voiture... qu'ils avaient eux-mêmes provoqué (! ! !), et étant ensuite intervenus auprès de lui et de ses amis afin de leur prouver leur existence, ainsi que leur prochaine venue sur Terre dans un but de paix et de bonheur.

La guérison de Miguères, selon ses affirmations, fut un miracle, et c'est ce miracle qu'il explique, dans son ouvrage, par l'intervention des Extra-terrestres, en étayant celle-ci de quelques « preuves » qui, pour nous, ne semblent pas en être.

C'est en nous efforçant d'atteindre l'inaccessible que nous rendons impossible ce qui serait réalisable.
Robert Ardrey.

Si l'accident, ainsi que la façon miraculeuse dont Miguères s'en tira, ne sont pas ici mis en doute, tout ce qui concerne en revanche le « contact » a été fortement mis en question dans un numéro spécial de la revue de l'A.E.S.V. (2), qui a été récemment consacré à ce cas.

L'ouvrage de Miguères traite, en fait, principalement des circonstances et des suites de l'accident. C'est un récit que pourrait faire n'importe qui ayant vécu cet accident. Sur ce récit se greffent les interventions des Extra-terrestres. Beaucoup de nos confrères nous reprochèrent de perdre du temps sur cette affaire, qui selon eux n'en valait pas la peine. Cependant, trois arguments justifiaient à notre avis un examen sérieux du dossier :

1°. S'il y avait eu une seule enquête sérieuse faite sur un certain G. Adamski, nous ne serions pas, aujourd'hui, aussi gênés pour répondre lorsqu'on nous questionne à son sujet à l'issue d'une conférence publique. La peur de voir une même incertitude se reproduire d'ici vingt ans avec l'affaire Miguères, nous a incité pour une grande part à en examiner le dossier de façon critique.

2°. La seule enquête existant jusqu'ici sur cette affaire était celle du témoin lui-même — situation exceptionnelle dans le domaine ufologique, s'agissant de cas marquants ayant défrayé la chronique. Il nous sembla donc que la dite enquête ne pouvait être prise en considération sans vérifications, son impartialité n'étant pas assurée.

3°. Si l'on pouvait démontrer que M. Miguères avait dit vrai, il fallait à tout prix le faire savoir, car ç'eut été dans ce cas un tournant pour l'ufologie; et si, au contraire, il s'agissait d'une supercherie ayant fait ne serait-ce qu'une seule victime, c'était déjà trop, et notre devoir était de la dénoncer.

Que révèle donc une lecture attentive du livre de M. Miguères ?

Tout d'abord, nous constatons que bon nombre de personnes citées dans ce livre sont, soit anonymes, soit décédées. Les personnes dont les noms figurent et qui peuvent aujourd'hui éventuellement éclairer notre lanterne, sont MM. Guieu, Tarade

1. Jean Miguères : « J'ai été le cobaye des Extra-terrestres », Editions Promazur RG.
2. Bulletin de l'A.E.S.V. (Association d'étude sur les soucoupes volantes), n° 10 Spécial Jean Miguères, avril 1979.

et Pagès. (On trouve également dans l'ouvrage un certificat médical auquel nous ne nous référerons pas, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, l'accident de M. Miguères n'est pas contestable). Ne pouvant vérifier toutes les assertions de M. Miguères, nous nous sommes contenté de passer au crible de la critique celles qui s'y prêtaient. Nous ne citerons ici que les plus significatives, à commencer par celle mettant en cause M. Pagès, dont une lettre est reproduite dans l'ouvrage. M. Pagès est cité par M. Miguères comme étant son ami. Interrogé par nous à ce sujet, M. Pagès nous a d'abord répondu que tout ce qui a trait, dans l'ouvrage de M. Miguères, à ses rapports avec ce dernier, est « parfaitement inexact ». Dans un second temps, M. Pagès nous a confirmé l'authenticité de sa lettre à M. Miguères reproduite dans l'ouvrage, justifiant les termes de cette lettre par le fait qu'il avait voulu se montrer agréable avec son correspondant pour le remercier de quelques services rendus, sans se douter de l'usage que le dit correspondant en ferait... Que penser de tout cela ?

A la page 75 de son ouvrage, M. Miguères affirme avoir dirigé (après l'accident) son bras droit indemne vers le rétroviseur de sa DS afin de se regarder dans celui-ci. Mais si l'on en juge d'après les photos, non seulement il n'y avait plus de rétroviseur, mais plus de portières avant, ni de roues avant, ni de moteur, etc. Alors, on se demande bien comment il a pu faire !

M. Miguères nous dit ensuite avoir été télétransporté en compagnie de MM. Guieu et Tarade, alors qu'il venait d'emprunter l'autoroute à Nîmes pour se rendre à Marseille. MM. Guieu et Tarade nous ont confirmé la chose. M. Miguères en veut pour preuve le fait qu'ils se soient trouvés trois fois hors de l'autoroute sans avoir passé un péage. Or, il ne part de Nîmes aucune autoroute pour Marseille (situé au sud-est), mais seulement la N.113 jusqu'à la hauteur d'Arles, et ensuite la N.568. La seule autoroute qui passe à Nîmes est l'A.109 qui rejoint l'A.7 à Orange, vers le nord-est, et qu'il n'est pas naturel d'emprunter si l'on se rend à Marseille... On peut s'étonner de ce que M. Guieu nous ait écrit : « Que ce fait se soit produit sur un tronçon d'autoroute ou sur une Nationale est secondaire et ne change rien à sa réalité objective », cependant que, dans le même temps, M. Miguères continuait d'affirmer envers et contre tout que cette autoroute pour Marseille existe ! Il faut croire que ces contradictions ont profondément marqué MM. Guieu et Tarade, car ils nous traînent en justice en nous demandant 15.000 FF (près de 110.000 FB) de dommages et intérêts pour avoir publié leurs lettres !

M. Miguères affirme également avoir reçu un message télépathique (ufologie oblige !) de ses amis extra-terrestres, indiquant qu'ils ont une base sur un planétoïde s'appelant KRISTCHA, et orbitant entre Vénus et la Terre. L'annonce officielle, dans les milieux astronomiques, de l'existence de ce corps céleste, n'aurait été faite, selon Miguères, que plusieurs mois plus tard, par l'astronome Charles Kowal. M. Kowal nous a écrit pour nous dire que le planétoïde en question avait été incorrectement signalé à l'origine comme orbitant entre Vénus et la Terre, et qu'il se situait en réalité entre la Terre et Mars. M. Miguères a-t-il eu vent de la découverte de l'astéroïde avant l'annonce officielle de celle-ci ? Cela n'est pas impossible, si l'on tient compte du fait qu'il connait, depuis son enfance en Algérie, un astronome spécialisé dans la détection des planétoïdes, qui travaille actuellement à l'Observatoire de Nice, où nous savons que M. Miguères lui a rendu visite. On expliquerait ainsi l'erreur commise par M. Miguères sur la position de l'orbite. Où est la télépathie dans tout cela ?

Il nous semble enfin de mauvais goût que ce soit le photographe ayant signé le montage de la couverture du livre de M. Miguères, qui certifie authentiques les photos à l'origine de ce montage et sur lesquelles, d'ailleurs, on ne voit rien d'intéressant ...

Que conclure de cet ensemble de faits ?

Les cas ufologiques de « contacts » où aucune preuve directe, matérielle, du contact n'existe, sont légion. A tout le moins est-il fréquent que des témoignages émanant de personnes proches du contacté, rapportent le trouble profond éprouvé par celui-ci juste après le contact, et son expression d'effarement non feint devant la scène incompréhensible qu'il venait de vivre — **le comportement ultérieur du témoin ne prêtant jamais, par la suite, à quelque enjolivement ni a fortiori à quelque exploitation commerciale par voie de publication d'ouvrage à sensation.** Le moins qu'on puisse dire à propos de l'affaire Miguères, est qu'elle se situe aux antipodes de ce schéma.

Les grands cas mondiaux

1964 : atterrissage d'OVNI à Socorro, USA (1)

Ce qu'a vu Lonnie Zamora

Socorro est une ville du Nouveau-Mexique située dans la vallée du Rio Grande sur la rive ouest; plus loin s'étendent de grandes collines désertiques. Il s'agit d'une cité paisible et sans histoires. Son aspect extérieur évoque incontestablement les villes de Western. Pourtant, çà et là, on repère des indices de l'existence de la civilisation technologique de cette fin de siècle. La base expérimentale de missiles de White Sands, non loin de là, prouve d'ailleurs que l'ère atomique est bien arrivée. C'est en cet endroit isolé, faut-il le rappeler, que furent essayées les premières fusées V2 ramenées d'Allemagne après la défaite des Nazis.

Ce 24 avril 1964, le vent souffle fort en direction du sud-sud-ouest. Les nuages sont rares et ainsi le soleil peut luire sans faillir. Un policier de 31 ans, estimé par ses collègues, patrouille dans les rues de Socorro. Il s'appelle Lonnie Zamora et sa réputation de policier honnête et sérieux fait de lui un modèle d'imitation (figure 1). Il est 17 h 50 quand son attention se braque sur une Chevrolet noire coupable manifestement d'excès de vitesse. Son instinct de policier le mène à la poursuite du chauffard et c'est ainsi qu'il parvient à la périphérie de Socorro. Il pilote sa voiture en direction de l'ancien terrain de rodéo. Soudain il entend un bourdonnement insolite et voit au sud-sud-ouest un brillant cône lumineux bleu à une distance qu'il évalue à 750 m. Ses lunettes de soleil ne lui permettent pas de distinguer d'autres particularités. Il a néanmoins la conviction que cette lumière bleue est une flamme intense. Se souvenant de l'existence d'un entrepôt de dynamite dans la direction où évolue l'objet, Lonnie juge important de veiller à ce qu'une explosion ne se produise pas. En conséquence, il abandonne la poursuite.

Le véhicule du policier quitte la route asphaltée et suit un chemin de terre vers l'endroit survolé par l'engin enflammé. Le bourdonnement est toujours perceptible et la lumière est plus visible. Le cône de flammes bleues est bordé d'orange par endroits. La pointe du cône est dirigée vers le haut. La largeur angulaire de la base est évaluée à 3°, contre 1,5° pour le sommet. La hauteur angulaire est de 6°. Malheureusement, un vallonnement cache la partie inférieure de l'objet.

La masse enflammée descend lentement tandis que la voiture gravit péniblement le vallonnement. Bientôt l'objet est perdu de vue et le silence succède au bourdonnement. Non, l'ascension du monticule n'est pas aisée et ce n'est qu'après avoir dérapé deux fois que le véhicule atteint le sommet. Par la fenêtre gauche, qui est ouverte, Lonnie remarque à 150 m, posé sur le sol d'un petit ravin, un objet ovoïde blanc d'axe vertical. Tout naturellement, il songe d'abord à une voiture accidentée et c'est par radio qu'il transmet son impression à ses collègues restés à Socorro-ville. Il s'en tient à cette information, mais ne communique pas la présence à proximité de l'objet de deux petits êtres d'apparence humaine. Ils mesurent entre 0 m 90 et 1 m 10, soit la taille des buissons qui les environnent. Ils sont revêtus d'une sorte de combinaison blanche. L'une des deux créatures semble s'apercevoir de l'arrivée de Lonnie, car elle sursaute brusquement, puis regagne avec empressement l'engin,

---

(suite de la page 8)

Dans l'ouvrage de M. Miguères, nous retrouvons une constante bien connue des sociologues, indispensable à la création de toute pièce d'un récit cohérent. Vous prenez un fait invérifiable — le contact —, vous y joignez une donnée scientifique incontestable — la découverte d'un planétoïde —, vous adaptez ces éléments à un schéma bien connu et rôdé — qui sera ici celui des cas de contacts célèbres, avec pour constantes : la télépathie, le message à l'humanité; l'observation de l'engin et de l'humanoïde, etc. Vous saupoudrez le tout d'un peu d'humour, de (fausse) modestie, d'une pointe de tendresse, et de quelque maladresse apparemment involontaire (mais, en fait, voulue) pour faire plus juste. Et vous obtenez votre scénario, sinon parfait (les bavures sur l'orbite du planétoïde, l'autoroute, etc.), du moins suffisamment bon pour que le public l'« avale » s'il ne peut compter sur personne pour lui démonter le mécanisme de la supercherie.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces remarques ? Peut-être celle-ci : la recherche n'a pas de prix, la vérité non plus. Et tout, dans le domaine ufologique, devrait être traité avec le sérieux qui s'impose.

L'A.E.S.V.

Figure 1 : Lonnie Zamora (Doc. B.A.B.).



immédiatement suivie de l'autre. Le policier commence à se poser des questions. Il devient encore plus intrigué à la vue de deux appendices déployés à la base de l'ovoïde, comme des trains d'atterrissage. Une bien étrange voiture accidentée...

Zamora décide d'avancer la voiture et de la conduire plus vers le sud-ouest. Pendant ce déplacement, il perd à nouveau de vue l'engin. Son véhicule grimpe une petite côte qui longe le ravin. Finalement il revoit l'objet, mais cette fois à 15 m de distance.

Un violent bruit métallique retentit une première fois, puis une deuxième fois, surprenant ainsi notre policier. Celui-ci sort de sa voiture et se rapproche légèrement de l'objet. De sa nouvelle position, il peut voir que maintenant l'axe de l'objet est horizontal. Deux béquilles d'atterrissage sont à nouveau visibles. Il remarque aussi à la surface de l'engin un insigne : une hémi-circonférence enfermant une espèce de pointe de flèche dirigée vers le haut (figure 2).

Le bourdonnement entendu précédemment reprend. Il est associé à l'expulsion d'une flamme bleue à la face inférieure de l'objet. Zamora pense qu'une explosion est imminente. Rapidement il fait demi-tour et se jette au sol, perdant ainsi ses lunettes de soleil. Puis comme rien ne se produit, il se relève et se retourne avec précaution. Un nouveau spectacle s'offre à ses yeux : l'objet effectue une ascension verticale et s'arrête à une hauteur de 6 m. Le policier ressent alors une faible sensation de chaleur. Tout d'un coup, c'est le silence; l'objet cesse de cracher sa flamme bleuâtre. Il survole alors le sol horizontalement et accélère. Arrivé au niveau de l'entrepôt d'armes explosives (dynamite), l'œuf volant entame une trajectoire et oblique en direction du sud-ouest. Il disparaît bientôt de la vue de Lonnie.

Le témoin est en proie à une vive émotion. L'inconnu qui se dégageait de l'OVNI conférait à son visage une teinte de linceul. Son état ne l'empêche pas de demeurer lucide : aussitôt parvenu à la voiture, il a la présence d'esprit d'inscrire sur un carnet les détails de l'insigne remarqué à la surface de l'OVNI.

Alors que Zamora était encore face à l'engin, ses collègues policiers, suite à son appel radio, faisaient déjà route vers le lieu de l'atterrissage. Hélas, pas un seul d'entre eux ne verra le départ de l'OVNI. Il s'en est fallu de peu : si le sergent Chavez ne s'était pas trompé de chemin à un moment donné, l'OVNI ne lui aurait pas échappé à la vue. Mais c'est la loi de la vexation universelle !

Chavez est le premier arrivé. Il est aussitôt suivi de son subordonné Jordan et du sous-shériff James Luckie. Le visage effrayé de Zamora n'échappe à personne.

— Ma parole, Lonnie, on dirait que tu as vu le diable !

— C'est bien possible, c'est bien possible...

Sur ces mots, Zamora leur indique le site précis de l'atterrissage. Ils constatent ainsi que les buissons sont fumants; d'ailleurs il se dégage une odeur dans l'air. Au sol, des empreintes sont nettement visibles et Jordan, qui a un appareil photo avec lui, prend une série de clichés. Aux environs de 19 heures, ils désertent l'endroit. Mais l'affaire Socorro est loin d'être terminée.

La chronologie exacte de l'incident

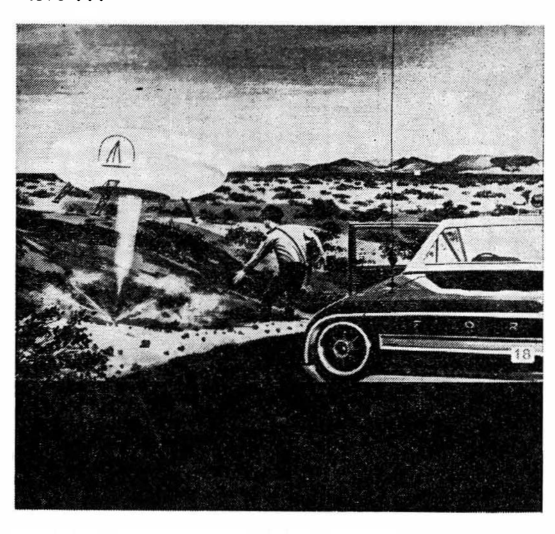
La chronologie des événements a été reconstituée de manière précise. Il semble toutefois que par moment Zamora sous-estimait la durée de certaines phases de l'incident. Ceci est imputable à son état d'émotion devant l'OVNI (figure 3) :

— 17 h 50' : Zamora poursuit le chauffard;
— 17 h 50' 20" : l'OVNI arrive à la zone d'atterrissage;
— 17 h 50' 50" : le policier aperçoit la flamme bleuâtre et entend le bourdonnement; il abandonne la poursuite;
— 17 h 50' 55" : Zamora conduit sa voiture sur un chemin de terre;
— 17 h 51' 10" : l'objet est perdu de vue et le bourdonnement s'interrompt alors que le témoin grimpe un petit vallonnement;
— 17 h 51' 15" : il arrive au sommet; comme il ne voit plus rien, il poursuit sa route plus au sud-ouest;
— 17 h 51' 30" : observation d'un ovoïde blanc posé sur des béquilles;
— de 17 h 51' 30" à 17 h 51' 32" : observation des deux humanoïdes; l'un de ceux-ci sursaute à la vue de Zamora et embarque dans l'engin avec son compagnon;
— 17 h 52' : Zamora avance la voiture jusqu'au bord du ravin, à 15 m de l'engin;
— de 17 h 52' à 17 h 52' 10" : deux bruits métalliques sont entendus;
— 17 h 52' 10" : l'engin décolle verticalement; une flamme bleue est aperçue tandis qu'un bourdonnement est à nouveau perceptible;
— 17 h 52' 20" : Zamora fuit en direction de sa voiture; en se retournant, il constate la disparition des flammes; puis c'est le silence;
— de 17 h 52' 21" à 17 h 52' 40" : en silence, l'objet accélère, parvient jusqu'à l'entrepôt de dynamite à 1,5 km de là, au sud-ouest, et entreprend une ascension oblique avant de disparaître.

L'observation a donc duré 110 secondes. Dans cet intervalle de temps, 50 secondes se sont écoulées pendant lesquelles l'objet a été caché à la vue du témoin : l'escalade en voiture du vallonnement, la fuite vers la voiture. En bref, la durée réelle de l'observation aurait été de 1 minute.

Ces données chronologiques précises ont été obtenues par reconstitution sur place en présence du policier.

Figure 2.
Reconstitution du décollage de l'OVNI : dans un bourdonnement, l'engin part à la verticale en émettant une flamme bleue . . .



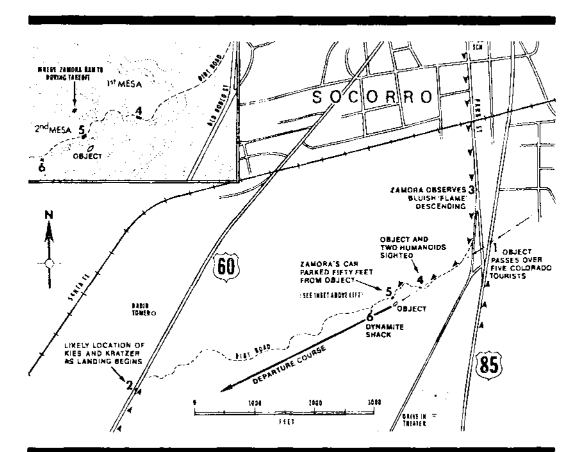
Les autres témoins

L'opiniâtreté d'un ufologue américain, Ray Stanford, a amené la découverte d'autres témoins. L'U.S. Air Force, qui était pourtant au courant de l'existence d'observateurs autres que Zamora, ne s'est même pas donné la peine de les retrouver. Ainsi que le fait remarquer Hynek dans « The UFO Experience », s'il s'était agi d'une affaire de drogue (ou de terrorisme, pourrait-on ajouter), nul doute que les témoins auraient été trouvés. Les ufologues ont longtemps émis l'hypothèse selon laquelle le chauffard poursuivi pour infraction d'excès de vitesse aurait été à même de voir l'OVNI. Mais une reconstitution a montré que les emplacements successifs et l'itinéraire de ce conducteur étaient tels que cette éventualité est à écarter.

Voici donc les témoins que recense M. Ray Stanford :

1° Un pompiste, M. Opal Grinder, a transmis à cet ufologue un témoignage que des clients lui ont confié. Un couple avec ses trois enfants s'éloignaient de Socorro vers le sud-ouest et circulaient sur la grand-route. Soudain la femme s'exclama : « Regardez cette chose curieuse en avant de la voiture ! ». Les enfants collèrent leur nez à la vitre de la portière droite et virent un objet à une distance de 100 m au nord-est.

Figure 3.
Trajet de Zamora et de l'OVNI : 1. l'engin survole un groupe de cinq touristes du Colorado; 2. endroit où se trouvaient Kies et Kratzer; 3. endroit où Zamora observa une flamme bleue dans le ciel; 4. l'OVNI est repéré avec deux humanoïdes; 5. la voiture de Zamora est à 15 m de l'engin; 6. entrepôt de dynamite. (Doc. B.A.B.).



Il s'agissait d'un engin en forme d'œuf avec une surface d'aluminium blanc. Il était d'une dimension supérieure à celle de la Cadillac familiale. L'OVNI s'approcha alors de la voiture, la survola à une hauteur de 3,5 m et frôla même l'antenne radio ! Une ombre noire éclipsa la lumière diurne. Malgré la faible altitude de l'objet et sa proximité, aucun bruit ne fut entendu. L'objet s'éloigna ensuite vers le sud-ouest. Subitement, il s'arrêta pendant 30 secondes en l'air avant d'entamer une descente. Une colline cacha la suite des événements.

Durant cette observation, la dame était persuadée que cet engin était un prototype expérimental testé par les militaires de la base de White Sands. Le mari était plutôt furieux : pour lui, c'était imprudent et même criminel de piloter ainsi un... avion si bas en altitude. Et quand il vit au loin une voiture de police blanche se diriger vers le lieu d'atterrissage, il jubila à l'idée que le « pilote de l'avion » allait se faire solidement réprimander ! Le lecteur aura compris que ce véhicule de police était celui de Zamora...

2° Un journal local publia le témoignage de deux autres témoins : M. Paul Kies (24 ans) et Larry Kratzer (26 ans). Ils roulaient vers le nord-nord-est le long de la Nationale 80 quand ils virent, au loin, dans la direction correspondant à l'OVNI de Zamora un objet accompagné d'une flamme et d'une poussière brunâtre. La poussière était vraisemblablement due au passage de la voiture de Zamora alors qu'il tentait de gravir le vallonnement.

3° Ces deux dernières observations s'étaient produites vers 17 h 50. Vingt minutes auparavant, un citoyen d'Albuquerque vit un brillant ovoïde filer en direction du sud, donc Socorro, à la vitesse d'un « piper cub ». Si on attribue à l'engin une vitesse approximative de 200 km h et que l'on tient compte de la distance Socorro - Albuquerque, l'ovoïde serait arrivé vers 17 h 50 à la première citée ! Il y a donc convergence de données testimoniales : forme, brillance, direction, chronologie. Certains parleraient de preuve juridique de l'existence des OVNI.

4° A l'instant où Zamora faisait son observation, deux habitants du sud de Socorro entendirent distinctement et à deux reprises un bruit anormal correspondant respectivement à l'atterrissage et au décollage de l'OVNI. Ces bruits étaient des bourdonnements et ne pouvaient en aucun cas être confondus avec celui d'un avion à réaction. D'autres personnes demeurant à Socorro-sud rapportèrent également de tels bruits à la même heure. Le vent soufflait du sud-sud-ouest. Il est donc parfaitement concevable que les bourdonnements de l'OVNI furent perçus dans la ville. Il est significatif que les habitants de Socorro-sud ne signalèrent à aucune reprise des bruits insolites perçus ce jour-là.

Les traces au sol

L'importance d'une observation comme celle de Lonnie Zamora réside dans les évidences physiques que les enquêteurs ont mises à jour.

L'OVNI de Socorro a marqué le sol de quatre empreintes disposées en un quadrilatère aux côtés irréguliers (figure 4). Chaque empreinte est un parallélipède rectangle dont les dimensions sont :

— hauteur : 10 cm; — longueur : 40 cm; — largeur : 30 cm.

Il convient de remarquer que les médianes de chaque rectangle sont parallèles entre elles; chaque grande médiane est orientée à 80° du nord polaire. Ces empreintes ont été produites par un écrasement plutôt que par un creusement. Elles résultent de l'impact à faible vitesse des pieds des béquilles d'atterrissage pour un engin de grand poids (de 8.000 à 10.000 kilos). Le poids approximatif de l'OVNI a été établi d'après la profondeur des empreintes. En tenant

compte de l'estimation de ses dimensions par le témoin, un physicien a calculé la densité probable du matériau de base de l'engin. Ainsi il a trouvé que cette densité était idéale pour un appareil destiné à des explorations aéronautiques ou astronautiques. Une certaine logique technologique est donc respectée en ce qui concerne les caractéristiques de l'OVNI (figure 5).

D'autres empreintes ont été relevées :

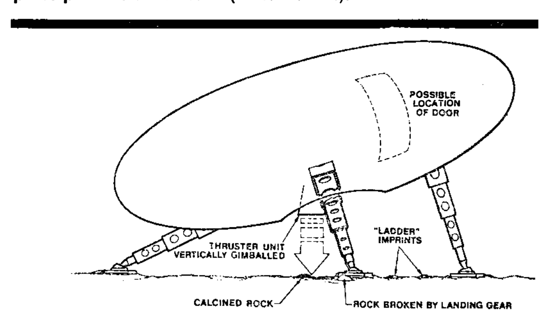
a) Des indentations ont attiré l'attention des enquêteurs par leur profondeur et leur forme circulaire (ou elliptique). Elles se trouvent à 70 cm au nord de l'empreinte sud-ouest, à l'intérieur même du quadrilatère. On présume qu'elles ont été faites par un type d'échelle escamotable. En fait, on trouve deux paires d'empreintes légèrement décallées l'une par rapport à l'autre, laissant supposer qu'il a fallu s'y prendre à deux fois avant de poser l'échelle. Il faut aussi souligner qu'une paire d'indentation est plus profondément enfoncée que l'autre : correspondrait-elle à l'utilisation de l'échelle par les humanoïdes ?

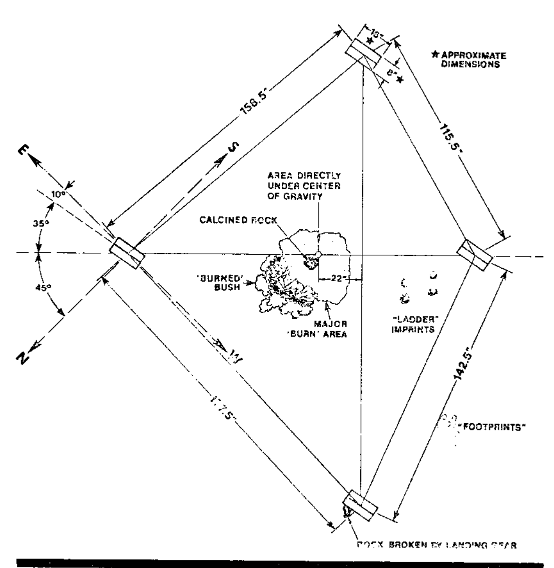
b) En dehors du quadrilatère, à 1,6 m au sud de l'empreinte nord-ouest, un groupe de marques évoquent des traces qu'auraient faites un ou des personnages avec des souliers de petite taille. Reconstitution menée à bien, il semble que l'emplacement de ces empreintes cadre avec la localisation qu'a donnée Zamora des humanoïdes.

Quelle est la durée maximum de sortie des humanoïdes ? Cinquante secondes sans doute, soit le temps compris entre la fin du bourdonnement initial et le début du violent bruit métallique. Il faut se rappeler que si humanoïdes il y avait, ceux-ci ont dû descendre les échelons puis les remonter. Admettons alors une durée de 20 ou 40 secondes pour une activité éventuelle des occupants de l'OVNI. N'oublions pas non plus que ces derniers ont été surpris par l'arrivée du témoin : par conséquent, la durée de 20 secondes représente l'approximation la plus valable. Reste bien sûr à déterminer le genre d'activité à laquelle ils se livraient, mais ceci est du ressort de la plus pure spéculation. Réparation d'OVNI ?

D'autres empreintes ont stigmatisé le sol. On dispose d'évidences de calcinations et de brûlures.

Figure 4.
Quelques termes traduits : « thruster unit » : réacteur de poussée; « ladder imprints » : empreintes de l'échelle; « landing gear » : pied d'atterrissage; « burned bush » : buisson brûlé; « footprints » : traces de pas; « major burn area » : principale zone brûlée. (Doc. B.A.B.).





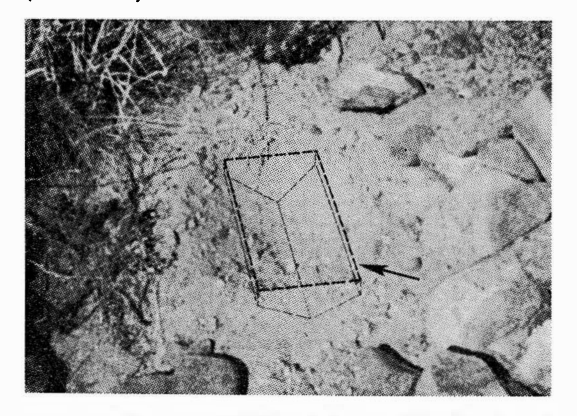
a) Un roc a été calciné à l'endroit où les flammes de l'OVNI étaient éjectées. Le sol était brûlé tout autour.

b) Un buisson au sein du quadrilatère a été brûlé, ou plutôt comme tranché en deux par une lame de feu, sans qu'il n'y ait le moindre signe de turbulence. Il est intéressant de relever que ce buisson et le roc calcinés sont situés à un point correspondant au centre de gravité de l'OVNI (voir plus loin).

c) Chavez, Hynek et Stanford qui enquêtaient ensemble ce jour là trouvèrent des papiers brûlés aux endroits correspondant au survol horizontal de l'OVNI selon la ligne du nord-est vers le sud-ouest. Aucun résidu chimique n'a été décelé à leur surface.

Aussitôt que les collègues de Zamora furent sur place, ils inspectèrent les traces et l'un d'eux, Jordan, les photographia. Au développe-

Figure 5.
En surimpression sur la trace du pied d'atterrissage nord-ouest telle qu'elle apparaissait le 29 avril 1964, la forme possible de cette pièce. La flèche indique la surface d'une grosse pierre où des débris métalliques furent recueillis. (Doc. B.A.B.).



ment du film, on constata que les négatifs étaient mouchetés de points noirs. Hynek songea immédiatement à un effet d'isotopes radio-actifs. Ceux-ci devaient certainement avoir une courte demi-durée de vie puisque le jour suivant, le compteur Geiger ne détecta aucune radio-activité anormale. Question : la source d'énergie pour la propulsion de l'OVNI était-elle nucléaire ?
L'Américain Ray Stanford est persuadé que l'OVNI de Socorro mit en pratique deux types de propulsion : l'un pour l'atterrissage et le décollage vertical et l'autre pour les accélérations et les vitesses de croisière. Le premier serait bruyant (bourdonnement, bruit métallique) et serait associé à l'éjection de la flamme bleue (propulsion à réaction). Quant au deuxième, il serait silencieux et s'appuierait sur un mode atomique (?). De toutes ces hypothèses, un élément intervient en leur faveur : en aucun cas il ne peut s'agir d'une méthode de propulsion classique du type fusée. En effet, des flammes de fusée auraient laissé des résidus chimiques. Or, ni le roc calciné, ni les papiers brûlés n'en recèlent. En outre, dans l'hypothèse d'une fusée, il est certain que Zamora aurait ressenti une chaleur plus élevée que celle mentionnée par lui aux enquêteurs (surtout à la distance où il se trouvait).

Zamora était doué pour l'observation le jour où Hynek, Chavez et Stanford étudiaient les traces, ce fut lui qui désigna à leur attention un roc qui avait été manifestement brisé lors de l'impact dû à l'atterrissage. L'empreinte qui lui est attenante (empreinte nord-ouest) est d'ailleurs moins profonde que les trois autres : ce n'est que logique. Une idée subtile effleura Stanford. S'il y a effectivement eu frottement entre pied d'atterrissage et roc, des traces provenant du matériau doivent être décelables, même en fine quantité.

Profitant d'une absence des enquêteurs officiels de l'U.S. Air Force, l'ufologue Stanford dégagea la pierre brisée et l'emporta chez lui. Le premier examen à l'œil nu permettait de remarquer qu'une limaille de métal brillant saupoudrait la surface du roc.

Il était alors instructif de confier l'analyse de l'échantillon à un laboratoire de métallurgie. Le travail fut effectué par le Dr Frankel de l'Institut Goddard de la NASA. Un rapide coup d'œil du savant révélait que la limaille avait fondu; ceci était plus évident encore au microscope optique. Une analyse plus rigoureuse fut entreprise. Elle révéla que le métal était composé essentiellement d'un alliage fer - zinc. (Or, cet alliage n'est pas mentionné par la charte métallurgique internationale : l'alliage fer-zinc n'est pas utilisé sur Terre). Telle était l'opinion de Frankel : l'OVNI n'était sans doute pas terrestre...

L'objet

Zamora a vu l'objet de deux endroits différents. De loin, l'OVNI paraissait allongé selon un axe vertical. De près, c'était un ellipsoïde à grand axe horizontal. En raison de cette différence d'apparence selon l'emplacement, des ufologues ont parlé d'un OVNI qui aurait modifié sa forme. On sait en effet que ceci est courant dans le monde des OVNI. Toutefois, il y a lieu de se demander si des modifications de forme ne sont pas dues à des erreurs de perception de la part du témoin. Ainsi un cigaroïde vu de face est circulaire et, de loin, une soucoupe vue par sa face inférieure apparaît elliptique. C'est à partir d'une telle hypothèse que Ray Stanford a bâti son raisonnement. Selon lui, il devient possible de comprendre les deux descriptions de l'OVNI en admettant que l'engin était un ovoïde dont le plan horizontal était incliné de 16,5° par rapport à l'horizontale. L'axe longitudinal de l'objet devait mesurer 5 m environ.

Un détail n'aura pas échappé aux sceptiques : le témoin n'a jamais vu plus de deux pieds d'atterrissage simultanément. Cela ne diminue-t-il pas la crédibilité du témoignage ? Stanford a reconstitué les différentes phases de l'observation. Du

premier point d'observation de Zamora, un buisson lui cachait la vue de la béquille d'atterrissage nord-ouest tandis que la béquille sud-ouest était alignée sur celle du nord-ouest. Du bord du ravin, le policier ne pouvait voir plus de deux béquilles non plus : un buisson était à côté du pied nord-ouest et la vue du pied d'atterrissage sud-est était rendue impossible par le corps de l'engin (figure 4).

Les diagonales qui joignent les centres des empreintes rectangulaires dessinant le quadrilatère se coupent à angle droit. Le centre de gravité de cette structure géométrique (correspondant théoriquement à la projection verticale du centre de gravité de l'OVNI) est situé sur la diagonale nord-est - sud-ouest à 60 cm de l'intersection avec l'autre diagonale. Or, rappelons-le, les traces de calcination du roc et du buisson coïncident précisément avec ce point : ce détail montre à quel point le témoignage du policier est cohérent.

Les flammes issues de la partie inférieure de l'OVNI étaient orientées verticalement, alors que le corps de l'engin était incliné de 16,5° par rapport à l'horizontale. En toute logique, il faut admettre que le propulseur (tuyère ?) de l'OVNI était articulé. Si tel n'avait pas été le cas, les traces de calcination auraient été trouvées à l'intersection des diagonales.

Des sceptiques ont affirmé que la disposition des béquilles d'atterrissage était irrationnelle. Stanford ne le pense pas. D'après son hypothèse initiale, l'axe longitudinal était donc incliné de 16,5° et pointé vers le nord-est. Il est plus que probable que le plan vertical passant par l'axe était également orienté du sud-ouest vers le nord-est, tout comme la diagonale. Il est permis de supposer que les deux béquilles d'atterrissage sud-ouest et nord-est étaient responsables de l'horizontalité ou de l'inclinaison de l'axe longitudinal par la fermeture ou l'ouverture de l'angle de déploiement des béquilles. L'emplacement de chacune des deux autres béquilles suggère qu'elles appartenaient à un même plan perpendiculaire au plan vertical passant par l'axe longitudinal.

La conception mécanique du train d'atterrissage est donc rationnelle et même subtile car, si une des béquilles se révélait par accident non fonctionnelle, les trois autres suffiraient à la stabilisation de l'engin. En bref, l'OVNI possédait quatre béquilles d'atterrissage articulées à partir du centre de gravité et autorisant un impact simultané à partir de leurs extrémités, ce qui assurait d'emblée une excellente stabilité.

Conclusion

L'observation de Lonnie Zamora restera longtemps un grand cas de l'histoire ufologique; par les évidences physiques et les cohérences internes du témoignage, l'OVNI de Socorro plaide incontestablement en faveur de l'existence et de la matérialité du phénomène OVNI. Soulignons également que l'hypothèse extra-terrestre est la plus plausible pour comprendre ce cas. Ceci mérite d'être mis en évidence à l'heure où de plus en plus d'ufologues penchent pour l'hypothèse des phénomènes parapsychologiques et aboutissent à des excès regrettables; tel cet écrivain (prophète ?) qui prétend que les OVNI annoncent le surhomme !

Francis Windey.

NB. L'essentiel de cet article est inspiré de l'excellent ouvrage de Ray Stanford, « Socorro Saucer in a Pentagon Pantry », Blue Appel Books. A notre connaissance, ce livre n'a pas encore été traduit en français.



Surveillance du ciel

Dans notre précédent numéro d'Inforespace, nous vous informions de la création à la SOBEPS d'un réseau de surveillance du ciel. Certains de nos membres semblent en effet intéressés par cette forme particulière d'ufologie active, c'est pourquoi nous voudrions permettre à chacun d'un peu mieux connaître ce nouveau secteur d'activité de la SOBEPS.

Les buts de ce réseau sont multiples, mais en premier lieu, nous souhaitons assurer au mieux une surveillance régulière et organisée de l'espace aérien belge. Précisons immédiatement que nous n'espérons pas grâce à cela résoudre le problème des OVNI, mais il nous paraît impensable de laisser passer la moindre chance de réaliser une observation intéressante sur notre territoire. Cette surveillance ne s'effectuera d'ailleurs pas que chez nous, la Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SVEPS) centralisant actuellement les résultats obtenus par de nombreux groupements disséminés en France et dans divers pays voisins. Cela représente une superficie surveillée non négligeable et les premiers résultats bien que peu spectaculaires ont largement de quoi être encourageants.

D'autre part, l'existence d'un tel réseau pourrait éventuellement nous permettre lors d'une observation particulièrement importante de :

— tenter de contacter un maximum d'observateurs (répartis au mieux sur le territoire) aptes à confirmer, compléter, voire même infirmer cette observation;

— tenter de « suivre » le phénomène lors de ses diverses évolutions au-dessus du pays (1);

— confirmer visuellement une détection magnétique chez l'un ou l'autre membre de notre réseau de détection.

De plus, n'oublions pas que la description d'un même phénomène par plusieurs témoins isolés est fondamentale en ufologie.

Ainsi, si nous relisons l'article « L'OVNI qui vint à Pâques » (2) nous constatons que malgré l'extrême variété des témoignages nous pouvons néanmoins établir un « modèle type » du phénomène observé. Ce modèle devient alors bien entendu pour nous un outil de travail fondamental. Oserions-nous imaginer ce que nous apporterait la « traque » d'un objet important par plusieurs observateurs avertis, postés en divers points du territoire ? Ici, il n'est peut-être pas interdit de rêver..., mais un seul cas suffirait ! Afin de mener à bien une activité de ce type, il nous reste à trouver un maximum de participants à ce réseau belge de surveillance du ciel et cela ne dépend bien entendu plus que de vous.

Qui peut participer ? Tout le monde ! Il suffit simplement de disposer d'une soirée libre, un samedi par mois aux dates suivantes : 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre 1979. Point n'est besoin de posséder des connaissances extrêmement approfondies en astronomie, en météorologie ni même en ufologie, car nous vous demandons simplement d'observer le ciel, dès la tombée de la nuit, et de nous envoyer un petit rapport d'observation.

Le matériel : une bonne vue, une paire de jumelles, une montre, de quoi écrire et si possible une boussole et un appareil photographique sur pied peuvent être largement suffisants. Mais nous ne saurions trop vous conseiller de vous référer à notre Guide de l'Observateur qui mieux que ces quelques lignes vous permettra de réaliser un travail efficace et même d'organiser de véritables séances d'observation.

Comment participer ? Il suffit de prendre contact avec notre secrétariat qui transmettra votre demande au responsable du réseau de surveillance. Vous recevrez alors par ses soins tous les renseignements utiles.

N'hésitez pas, nous **vous** offrons l'occasion de participer, moyennant quelques heures par mois, à une activité originale et passionnante qui vous permettra d'oublier facilement les tracas et soucis de la semaine ...

Attention : première soirée de surveillance, le samedi 28 juillet à partir de 22 heures !

La deuxième soirée aura lieu le 25 août à la même heure.

Dans les prochains numéros d'Inforespace vous serez avertis régulièrement des soirées de surveillance ultérieures et cela jusqu'à la fin de cette année.

Alexandre Deblenne.

1. Inforespace n° 6, pp. 16 à 18.
2. Inforespace n° 20, pp. 26 à 33.

Nouvelles internationales

Un gardien de nuit de Gênes enlevé par un OVNI ?

Dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 décembre 1978, à Torriglia (province de Gênes), un veilleur de nuit a vécu une terrible aventure. Fortunato Zanfretta, 26 ans, marié et père de deux enfants, appartenant à la coopérative de gardiennage « Valbisagno » fait son tour d'inspection habituel et contrôle de nombreuses villas désertées pendant l'hiver. Il se trouve à bord d'une Fiat 126 de la coopérative, la voiture est munie d'un appareil radio en contact avec la centrale de Gênes.

Il est près de minuit et la visibilité est excellente lorsque Zanfretta remarque des lumières blanches devant l'une des villas. Elles sont disposées en triangle et bougent d'avant en arrière à 1 m du sol. Le vigile arrête la voiture et croyant se trouver en présence de voleurs il éteint le moteur et décide d'informer la centrale. C'est alors qu'il s'aperçoit que la radio ne fonctionne plus. Les phares de l'auto s'éteignent ainsi que les lumières intérieures et celles du tableau. Il décide alors d'aller inspecter la villa, se munit d'une torche et se dirige à pied vers la maison. Il observe toujours les lumières mais ne voit personne alentour. Le silence est absolu. Il allume la torche, éclairant le portail du jardin qui est ouvert ainsi que la porte d'entrée de la villa. Il éteint la lumière et extrait le révolver de sa gaine. Les lumières l'intriguent. Tout à coup elles se rapprochent de lui, lui passent devant et disparaissent derrière l'angle nord de la maison.

Zanfretta décide de prendre les voleurs par derrière et se dirige vers l'angle sud. C'est alors qu'il sent, à l'improviste, une forte poussée qu'il ne peut expliquer, mais il la sent différente de la poussée provoquée par une main. Il bascule en avant et tombe sur la pelouse. La torche en tombant s'est allumée. Il s'en empare et se retourne rapidement dirigeant le faisceau à hauteur d'homme, s'attendant toujours à voir des voleurs. En se retournant la visière de sa casquette heurte quelque chose qu'il illumine : cela ressemble à un ensemble de gros tubes horizontaux, gris foncé, posés l'un sur l'autre. Il se lève et cherche instinctivement le visage de ce quelque chose fait de tubes superposés, lorsqu'à 3 m de hauteur il voit une grosse tête de couleur vert foncé de 60 cm de largeur avec deux yeux énormes et jaunes de forme triangulaire, lumineux et inclinés vers le haut. Sur le front il y a quelque chose d'indéfini, d'un jaune lumineux, avec de grosses rides irrégulières. La tête est complêtée latéralement par

La villa où eut lieu l'événement (Doc. CUN).



des espèces d'arêtes aigues et devant par quelque chose qui ressemblerait à des oreilles ou à des cornes, droites, pointues, tournées vers le haut.

Il a à peine fini de contempler ce monstre que ce dernier disparaît à sa vue. Surpris, terrorisé par l'aspect effrayant de ce personnage, le gardien de nuit fuit, se précipitant hors du jardin et essayant de se diriger vers sa voiture. Alors qu'il court comme un fou il entend un sifflement modulé, très fort, insupportable, et une forte onde de chaleur.

Instinctivement il s'arrête, se tourne pour essayer de voir quelque chose qui pourrait lui expliquer le cauchemar qu'il est en train de vivre, quelque chose de rassurant. Mais ce qu'il voit le terrorise encore plus. Sur le fond obscur du ciel se détache comme un large triangle aplati, comme un chapeau chinois dont la base serait cachée par une immense clarté, une lumière tellement aveuglante qu'il doit protéger son visage avec ses bras. Il voit la lumière zigzaguer et partir brusquement vers le zénith. Zanfretta se précipite vers sa voiture dont les lumières sont à nouveau normalement allumées, la radio fonctionne elle-aussi. Il donne l'alarme à la centrale, hurlant : « Mon Dieu, ils sont horribles, ce ne sont pas des hommes, ce ne sont pas des hommes », et il s'évanouit.

Nous sommes désormais le jeudi 7 décembre, il est 0 h 16 min. Il a mis à peu près une demi-heure

Reconstitution du monstre terrifiant qui épouvanta le gardien de nuit.



pour parcourir un parcours de 100 m, de la voiture à la villa et de la villa à la voiture. Il ouvrira les yeux à l'arrivée de ses collègues, à 1 h 06. Son évanouissement a duré 50 minutes. Ses collègues réussissent tant bien que mal à le calmer. Ils l'ont trouvé à 80 m de la voiture, tremblant, le corps et les vêtements brûlants. Le gardien ne se souvient pas de ce qui s'est passé entre 0 h 16 et 1 h 06.

La grille du jardin et la porte de la villa sont à nouveau parfaitement fermées. Rien ne manque dans la maison. Sur la pelouse, là où Zanfretta rouvrit les yeux on a retrouvé une empreinte obscure en forme de fer à cheval de 3 cm de profondeur, 15 cm de large et d'un diamètre minimum de 2,5 m et maximum de 8 m à peu près. Sur la pelouse nord-ouest de la maison fut retrouvée une autre empreinte en forme de fer à cheval, de 2 m de diamètre, invisible de jour, visible de nuit si on l'illumine. Sur l'endroit d'où se serait élevé le triangle lumineux fut relevée une légère radioactivité, de l'ordre de 0,25 mR/h, de 15 h 30 à 16 h 45.

Zanfretta accepta de se soumettre à une hypnose régressive en présence d'un psychanalyste, d'un sophrologue, d'un physicien, de deux journalistes et d'un lieutenant des Carabiniers. Il revécut son expérience en proie à une intense émotion et raconta, sans y être invité, des faits dont il n'a pas le souvenir en état de veille et qui effectivement remplissent le vide temporaire d'environ 18 minutes sur le parcours de 100 m.

Il exprima d'abord la peur devant ces êtres monstrueux, inconnus, puis il protesta vivement lorsque ces êtres manifestèrent l'intention de l'emmener « ailleurs ». Enfin il s'est soumis à leur volonté. A travers ses paroles on s'aperçoit qu'à part quelques timides essais de rebellion, il fut mis en état de suggestion et de soumission totale par ces « êtres » qui employèrent des moyens inconnus pour l'empêcher de bouger ou de regarder autour de lui et pour lui transmettre divers concepts et messages. Zanfretta manifesta aussi son anxiété de savoir « qui » ou « quoi » le manipulait, le touchait, il insista sur la nature non humaine de ces « êtres », et il se montra tourmenté par « quelque chose » sur la « tête », par une « lumière aveuglante » et une « chaleur insupportable » qui l'enveloppait sans cesse; il insistait pour être relâché. Etant donné l'état d'anxiété du témoin, le Dr Moretti (médecin sophrologue) renonça à approfondir la 2ème période, celle concernant la durée de l'évanouissement.

On s'interrogeait encore sur les faits révélés par Zanfretta lorsqu'on apprit qu'il venait de vivre une nouvelle expérience. Nous sommes mercredi 27 décembre 1978, dans la soirée. Zanfretta se trouve à bord d'une Fiat 127 de la coopérative « Valbisagno ». Peu avant le tunnel pour Torriglia, il ressent à nouveau les violents maux de tête qui durant 4 jours l'avaient tourmenté après son expérience de la nuit du 6-7 décembre, et il s'aperçoit qu'il n'y voit plus très bien à cause d'une « brume ». Il essaie de s'arrêter au bord de la route mais les freins ne répondent plus et brusquement, échappant à tout contrôle la voiture emprunte une route secondaire. Ses efforts pour freiner ou changer de direction restent vains. Les commandes ne répondent plus. La voiture poursuit sa course, augmentant de vitesse. Désespéré, Zanfretta avertit la centrale de contrôle de la coopérative, par radio. Il est 23 h 46 min. La voiture continue de monter et arrive dans un lieu désert.

Anéanti par les violentes douleurs à la tête et par un intense besoin de dormir, le gardien commence à comprendre ce qui lui arrive mais il n'en est pas effrayé.

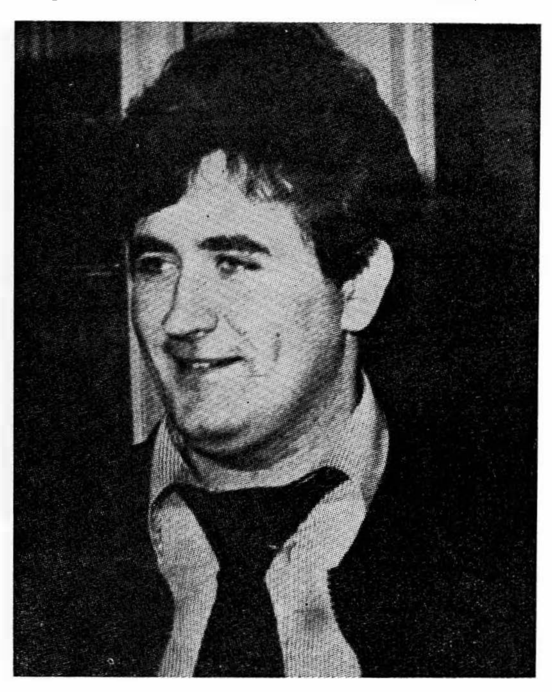
Enfin la voiture s'arrête sur un violent coup de frein près d'un objet lumineux ovale, une espèce de masse lumineuse. Puis la portière s'ouvre et il sent l'impulsion d'obéir à l'ordre, non formulé, de descendre. A 23 h 50 min. la centrale reçoit le second appel : « ils me disent de descendre ». Aussitôt ses collègues commencent une vaste battue pour le retrouver. Ils le rejoignent à 01 h 09 (28 décembre 1978), il n'a aucun souvenir de ce qui lui est arrivé, il se souvient seulement d'une sorte d'écran lumineux, jaune, qui l'avertit que la prochaine fois ils l'emmèneront pour toujours. Et il sent confusément qu'il a quelque chose à dire. C'est la raison pour laquelle il propose spontanément de se soumettre, sur le champ, à une deuxième séance d'hypnose, mais le Dr Moretti le lui déconseille et la séance aura lieu le 7 janvier.

Les collègues de Zanfretta, au moment où ils l'ont retrouvé ont constaté que son corps et ses vêtements dégageaient une très forte température, ainsi que le toit de la 127, au-dessus de la place du chauffeur, et cela malgré une forte pluie. Cependant la voiture ne présentait aucun dommage. Dans le bois alentour de nombreuses branches cassées pendaient des arbres. De grosses empreintes de « pieds », de 50 cm de long, sont retrouvées sur les lieux, ainsi que 5 des 6 projectiles dont était chargé le révolver du témoin. Les coups n'ont pas été tirés et on ne retrouvera pas les 6 autres cartouches constituant la dotation du gardien.

Les deux « rencontres » de Zanfretta présentent des points communs : horaire tout d'abord, les 6-7 décembre la rencontre a lieu de 23 h 45 à 1 h 06, les 27-28 décembre à 23 h 46 et 1 h 09. Dans les deux cas le corps et les vêtements du témoin sont brûlants, il a le révolver au poing et se trouve en état de choc. Les deux examens médicaux auxquels il sera soumis après ses expériences révèleront une hypertension due à un choc émotif. Enfin le 7 janvier Zanfretta sera de nouveau soumis à une hypnose régressive, dans le cabinet du Dr Moretti et voici le compte rendu de la séance.

« J'ai sommeil... Je ne parviens pas à garder les

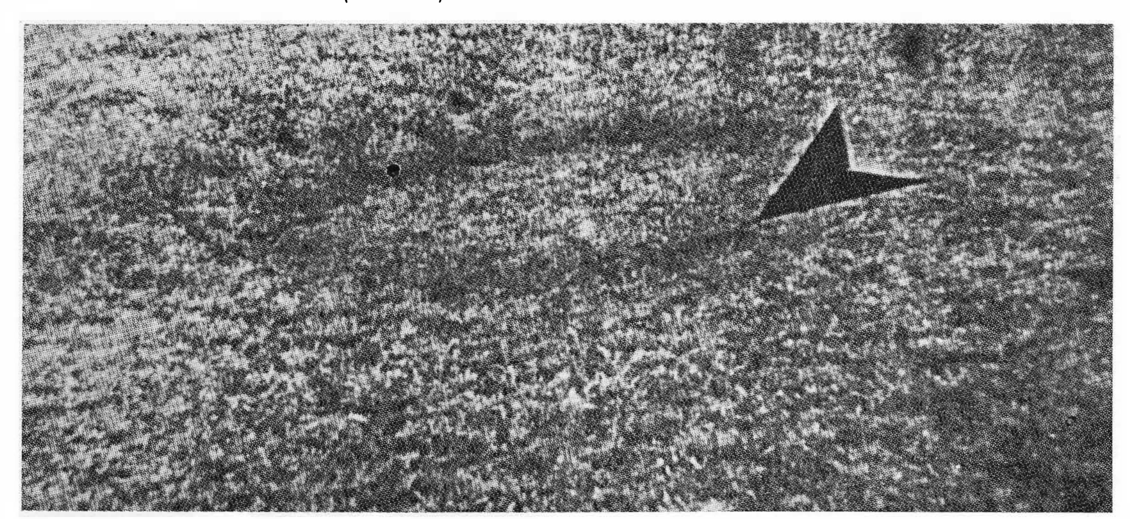
Le gardien de nuit Fortunato Zanfretta. (Doc. CUN).



yeux ouverts... Pourquoi ?... Je me sens fatigué... Mais... la voiture... elle tourne ! ... Et ce n'est pas moi qui conduit ! ... Elle va toute seule ! ... De la centrale ils ne m'entendent pas... Je ne sais pas... « Kangourou, appel de la 68, Kangourou, la voiture va toute seule... J'ai peur... Arrêtez-là, je vous en conjure, aidez-moi... Kangourou, répondez... La voiture va toute seule... Il y a beaucoup de brouillard, je n'y vois rien » ...... Tout ce brouillard autour... Mais où diable me portent-ils ?... Mais ... où sommes-nous ? Aie, quel mal de tête ! ... « Kangourou ! la voiture vient de s'arrêter... Je... dois... descendre... ils... m'appellent ... »

« Encore cette lumière !... Je n'y vois rien... je dois y aller... Ah ! voilà... encore vous !... Que me voulez-vous ?... Laissez-moi tranquille ! !... moi, je ne vous cherche pas... Je sais... que vous avez... besoin de moi... mais... mais... je ne veux pas... laissez-moi tranquille... j'ai deux enfants... et ça va comme ça... Mais pourquoi... me... prenez-vous les projectiles ? ? ... non... pas le révolver... Pourquoi me le prenez-vous ? Vous tirez... dans ce cadran, mais... je n'ai pas entendu les coups !... Non !... non... pas le casque sur la tête, non, je vous en prie, ça fait mal... Ah ! Aie ! le courant !... non... pas la lumière... non, elle me gêne... Il fait chaud... Laissez-moi ! Pourquoi me

La grande empreinte en forme de fer à cheval située au Sud-Est de la villa « Casanostra ». (Doc. CUN).



déshabillez-vous ?... ne me touchez-pas ! Aie la tête ! Enlevez-moi ce truc de sur la tête ! ça fait mal... non... non... vous ne reviendrez pas... Vous ne devez pas revenir... je ne veux pas que vous m'emmeniez ! !... Je ne reviendrai plus ici... Même si je me cache... vous me retrouverez... quand vous voudrez ... même si les autres me cachent... mais... je ne veux pas aller avec vous, aie ma tête... enlevez-moi ce casque... Pourquoi m'avez-vous entièrement déshabillé... que voulez-vous de moi ?... Que... me... mettez-vous sur le thorax ?... Non c'est froid... laissez-moi... aie la tête... enlevez cette lumière elle me gêne... je ne veux pas... restez tranquille... Non... vous n'arriverez pas à m'emmener de nouveau !... Je ne viendrai plus... Pourquoi... m'appelez-vous... toujours... avec un son ? Je ne veux pas vous répondre... Vous... n'êtes pas... des êtres humains ! !... Vous êtes horribles... Non... aie ma tête !... Non je vous en prie ... les décharges non... pas ça... »

« Vous craignez le froid parce qu'il... fait si chaud ... ici dedans... toute cette lumière... Pourquoi moi ?... Moi, je ne vous ai rien fait... Je ne suis pas du genre calme... Non... les jambes... laissez-moi... je ne veux pas... je veux m'en aller... les autres me recherchent... comment ça, ils ne me trouveront pas ?... Vous allez avoir à faire à eux... Je n'irai pas avec vous... non... vous devez me laisser tranquille !... Vous êtes monstrueux... Et maintenant... que me faites-vous ? aux yeux ? Enlevez-moi ce casque... ça fait mal... à la tête... aie... non... je n'y vois plus... cette lumière... je n'y vois plus... j'ai peur... ah !... Ça ne vous a pas suffi, l'autre fois... laissez-moi tranquille, allez-vous-en !... vous me rhabillez ?... Enlevez-moi ce machin des yeux, ça me gêne... pourquoi... ne voulez-vous pas... que je regarde ?... je vous ai déjà vu... vous êtes grands... avec une peau verte... dégoûtante... et ces choses pointues... sur les côtés du visage... ces yeux... monstrueux !... Pourquoi n'avez-vous pas de bouche... vous avez seulement... cette grille... en fer... qui émet de la lumière... et... ces mains... qui sont rondes... mais pourquoi... n'avez-vous pas de vêtements ?... Non, même si je ne vous vois pas... je me souviens ! !... Enlevez-moi ce truc des yeux ! Le casque aussi... je vous en prie... je n'en peux plus... non... j'ai sommeil ... »

« Pourquoi toutes ces questions ?... Je ne sais pas... je ne sais rien... Non, vous ne pouvez pas... venir sur la Terre... Les gens... ont peur... rien que de vous voir... Non,... vous ne pouvez pas... vous faire des amis ici... je le sais ...que vous essayez... de me faire voir... plus souvent... Aie la tête ! Pourquoi me parlez-vous ... avec ce casque ... ça fait mal... Non... les autres... ne comprendraient pas... Je veux rentrer chez moi... laissez-moi... Pourquoi moi ?... Je ne veux pas... j'ai mal... assez... je vous en supplie... Non, je ne crie pas... D'où venez-vous ? C'est... loin ?... Non... vous n'arriverez pas à m'emmener... assez... j'ai sommeil... Merci... Quand reviendrez-vous ? ... pourquoi... dites-vous... « quand ce sera le moment » ?... quand... les autres... ne s'y attendront pas... mais je ne veux pas vous suivre... A quoi est-ce que je vous sers ?... Je ne

veux pas venir... sur... votre planète !... Ça suffit... la tête... me fait mal... ça suffit... je vous en prie... J'ai sommeil... Pourquoi... m'examinez-vous les mains ?... Elles ne peuvent pas... être... comme les vôtres... Vous... vous êtes plus grands... Ici il n'y a personne d'aussi grand... à part les girafes... vous ne savez pas... ce que c'est ?... Vous ne vous intéressez qu'aux... êtres humains ? ... ! ! ! mais pourquoi... comme des cobayes ?... Assez avec ce casque... enlevez-le... je n'en peux plus... Pourquoi ne voulez-pas que je crie ?... enlevez-le, ça fait mal... je crie... j'ai sommeil... »

« Kan... Kangourou... de la 68... je ne sais pas où je suis... c'est plein de brouillard... je ne sais pas... j'ai peur... oui, je ferme la portière... je m'enferme... je suis calme... la lumière... elle s'en va... elle s'élève... il fait chaud... si chaud... oui, je vous appelle par radio... je vous entend... Lieutenant... je vous entends... oui, ça va... je suis dans l'auto... oui, Paul, mais je ne sais pas où... Ah ! encore ces lumières... « Pierre, Pierre, ne t'en vas pas... arrêtes-toi... Calme-toi... assieds-toi dans la voiture... comme tu es brûlant... qu'y a-t-il ? »... J'ai peur... ils vont revenir... Oui, je vous reconnais Lieutenant... je suis calme... mais ... j'ai peur... ils sont encore là... je les sens... ils peuvent... se rendre... invisibles... Ils sont là... j'ai peur... la voiture s'est arrêtée... et la radio aussi... et les essuie-glace... ils sont là... allons boire... quelque chose de fort... j'en ai besoin... je ne reviendrai plus ici... »

Dr Moretti - Ton esprit est calme. Tu es serein. Tu vas répondre à mes questions tranquillement. Est-tu certain de ce que tu as vu ?

Zanfretta - Oui ! ... je ne mens pas !

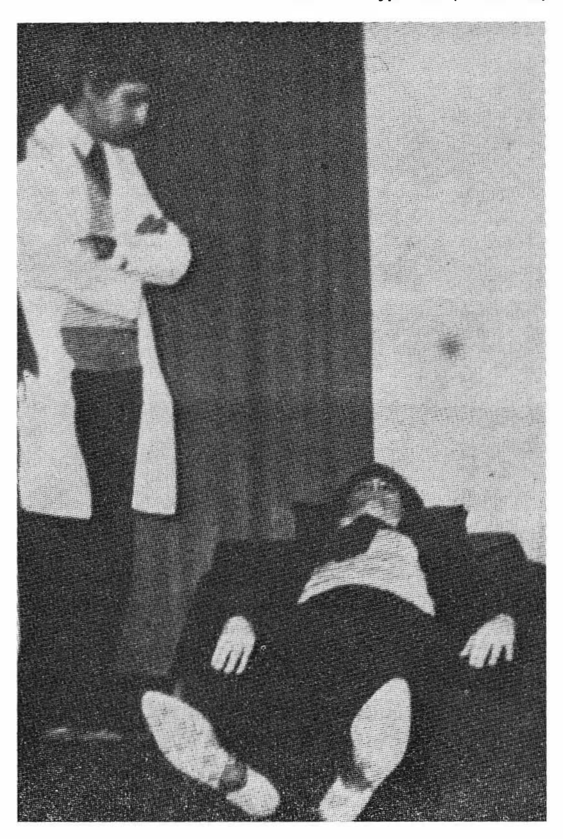
Dr Moretti - Comment était cette « chose » dans laquelle tu es entré ? Là où il faisait si chaud. Peux-tu la décrire ? Dedans et dehors ?

Zanfretta - Oui... dehors... c'est plat... triangulaire... couleur acier... dedans... une lumière verte... qui m'a soulevé... et m'a porté dans une grande salle... ils étaient tous autour de moi... ils me regardaient... C'était plein... de cadrans... de commandes...

Dr Moretti - Combien étaient-ils autour de toi ?

Zanfretta - Beaucoup... je pense... plus de 10...

Fortunato Zanfretta durant la séance d'hypnose. (Doc. CUN).



Dr Moretti - Comment parlaient-ils avec toi ?

Zanfretta - Ils parlaient... à travers... une lumière... qui sortait de leur bouche... Ils parlaient... très mal... ils sont tous pareils... Ils sont grands... verts... avec des yeux jaunes... triangulaires... et des veines... rouges... sur la tête... et des arêtes... sur les côtés du visage... ils ont les bras... comme un être humain... les jambes aussi... Les mains ont des ongles... longs... qui finissent... par quelque chose de rond... et de très grands pieds...

Dr Moretti - Ils t'ont dit d'où ils venaient ?

Zanfretta - Ils viennent... de très loin... Non... ils ne veulent pas que je le dise... ils ne veulent pas... ils... reviendront !

Dr Moretti - Quand reviendront-ils ? Si tu le sais, tu dois me le dire.

Zanfretta - Non... quand je ne m'y attendrai pas... l'un d'eux... me l'a dit... quand je ne m'y attendrai pas ...

Croquis de l'être effrayant réalisé par le témoin.
(Doc. CUN).



Dr Moretti - Ça suffit, reste calme. Dors, oublie...»

Cette séance fit l'objet d'une émission télévisée, intitulée « Spécial TVS » réalisée par la station privée « TVS » de Gênes, et transmise le vendredi 12 janvier 1979. Au cours de cette émission le Dr Moretti a été interviewé et il a déclaré que, d'après lui, Zanfretta n'a pas simulé son aventure. Comme on pouvait s'y attendre, le cas Zanfretta a soulevé un concert d'opinions divergentes et le monde médical discute sur la meilleure façon de pratiquer l'hypnose. Ces contestations ont profondément troublé Zanfretta qui décida d'aller jusqu'au bout et le mercredi 7 février ses détracteurs eurent la surprise de lire dans leur quotidien qu'il s'était, le jour précédent, soumis au test du serum de vérité.

La séance eut lieu au Centre International d'Hypnose Médicale et Psychologique, Corso XXII Marzo à Gênes, sous le contrôle du directeur, le Professeur Marco Marchesan. Le Centre, membre de l'Union des Associations Internationales est affilié à la « World Federation for Mental Health » et est l'un des plus sérieux d'Italie. A la séance assistaient le Directeur de la coopérative « Valbisagno », Giuliano Buonavici, le journaliste Rino di Stefano du « Corriere Mercantile » et Luciano Boccone du Centre Ufologique National. La séance dura 75 minutes pendant lesquelles Zanfretta, auquel le Professeur Marchesan avait demandé d'exposer les faits sans rien ajouter, a répété et confirmé point par point ce qu'il avait déjà déclaré au cours des deux séances d'hypnose précédentes. De nouveaux détails sont apparus : comme par exemple l'intention des kidnappeurs de Zanfretta de lui confier au cours d'une prochaine rencontre un objet comme preuve de leur existence. Leur but serait d'établir un contact avec nous, contact rendu impossible par leur aspect répugnant. Zanfretta serait donc un cobaye utilisé en vue d'étudier la possibilité d'établir une communication avec l'humanité. De toute façon, ces « êtres » auraient exprimé leur détermination à l'emmener avec eux.

Le Dr Marchesan précise qu'il faut toujours distinguer entre vérité objective et vérité subjective mais il affirme que Zanfretta n'a pas pu mentir, ce qui exclut l'hypothèse d'une mystification.

Ajoutons un dernier détail : les deux rencontres du gardien à Torriglia avaient été précédées par un incident auquel Zanfretta n'avait attaché aucune importance. C'était courant janvier 1978, alors qu'il se trouvait en tournée nocturne dans la même zone. Il se souvient avoir vu un objet lenticulaire d'un blanc lumineux, avec deux sphères rougeâtres sur la partie supérieure gauche et une lumière rouge serait descendue sur lui, découvrant peut-être en lui un possible interlocuteur.

En conclusion il faut préciser que devant l'état de confusion mentale dans lequel fut retrouvé Zanfretta, la Préfecture de Police lui avait retiré son permis de port d'arme à feu. Ce permis lui a été restitué le 8 février à la suite du certificat médical émis par le Professeur Giorgio Giannotti, neurologue, spécialiste des maladies nerveuses et mentales. En outre la compagnie de garde duquel dépend Zanfretta demanda à ce qu'il soit soumis à plusieurs visites neuropsychiatriques (28 et 30 décembre 1978 et 31 janvier 1979). Il a été trouvé en conditions psychique et neurologique parfaites, sans aucune altération de la pensée, absence totale de troubles psycho-sensoriels, volonté normale, sens logique et critique normaux, apte au travail sans aucune période d'observation ni conseils thérapeutiques.

Texte et traduction de
Janine Magnani.

Références :

— Notiziario UFO - mars 1979 - Gênes : un gardien de nuit enlevé par les OVNI - de Luciano Boccone.

— Notiziario UFO - avril 1979 - Cas Zanfretta : une suite inattendue, de Luciano Boccone et Roberto Balbi.

— Notiziario UFO - mai 1979 - Cas Zanfretta - faisons le point, de Lidia Parenti.

Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes (2)

Etude critique de l'ouvrage : Science-fiction et soucoupes volantes

4. Le cadavre de l'hypothèse extraterrestre au premier degré bouge encore !

Selon Méheust, l'hypothèse extraterrestre (HET) au premier degré, c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle des extraterrestres de chair et de sang nous rendraient visite à bord d'engins métalliques, serait aujourd'hui rigoureusement indéfendable, et il laisse clairement sous-entendre qu'il faut posséder une épaisse couche de naïveté, voire être un peu demeuré, pour s'y accrocher encore. Pour étayer cette opinion péremptoire, il invoque essentiellement quatre arguments.

4.1. **L'HET face aux apparitions et disparitions sur place**

Cette première objection est classique, ce qui ne la rend pas plus valable pour autant : il s'agit des sempiternelles apparitions et disparitions sur place d'objets et d'entités. En p. 252, Méheust écrit que dans certains cas, on voit la soucoupe volante « se dissoudre progressivement, ce qui tend à faire pencher la balance vers l'hypothèse de la matérialisation ». Les OVNI, précise-t-il en p. 260, correspondraient à « l'apparition dans l'espace de schémas mentaux avec stabilité matérielle momentanée ». On retrouve là ce goût, si fréquent chez les ufologues, de l'« explication » purement verbeuse, du concept mal défini et du remplacement du mystère par un autre mystère. Or nous avons déjà montré par ailleurs que ce type de phénomène était en fait fort rare (nous ne connaissons guère qu'une vingtaine d'apparitions ou disparitions **progressives** d'OVNI — les seules vraiment mystérieuses — et autant d'apparitions et disparitions d'humanoïdes), d'une part, et que l'on pouvait en donner une interprétation moins magique, par une projection d'images, d'autre part (33). Il est d'ailleurs possible que dans certains cas seule l'arrivée ou le départ de l'OVNI corresponde à une fausse perception et que dans d'autres la scène entière soit illusoire.

Pour gonfler cette maigrichonne catégorie, on classe d'ailleurs abusivement certains cas parmi les apparitions et disparitions progressives, et il en vas hélas ainsi des deux exemples que cite Méheust (p. 98-100). Dans le cas d'Imjärvi (Finlande), l'OVNI devient plus nettement visible non pas parce qu'il se « matérialise », mais plus simplement parce qu'il se rapproche et que le brouillard lumineux qui l'entoure se dissipe (34). Quant à l'OVNI de Trancas (Argentine), il a disparu dans l'épais nuage de fumée qu'il avait engendré (35) : l'hypothèse la plus simple est évidemment que le départ de l'OVNI a été dissimulé par cette fumée. Pourquoi les ufologues ont-ils une telle phobie des hypothèses simples ?

En raison de l'extrême rareté des apparitions ou disparitions progressives et des apparitions ou disparitions sur place d'ufonautes, nous avouons notre ahurissement devant le raisonnement de Méheust, qui prend pour argent comptant les quelques phénomènes qui présentent l'apparence de matérialisations, alors qu'il nous invite par ailleurs à considérer l'ensemble des comportements des OVNI comme un « cinéma » par lequel on ne doit pas se laisser abuser ... Etant donné que dans l'immense majorité des cas, l'arrivée ou le départ de l'OVNI ou des humanoïdes ne présente pas d'anomalie, n'est-il pas bien plus logique d'adopter l'hypothèse de travail exactement inverse, c'est-à-dire de prendre cette majorité au premier degré, comme des phénomènes correspondant à une réalité physique, et de prendre l'exception au second degré, comme une image trompeuse ? Nous sommes d'autant plus enclin à le penser que les traces et les effets physiques prouvent la matérialité du phénomène, et parfois même sa nature technologique.

Il faut se garder de toute généralisation abusive, dans quelque sens qu'elle aille, et, de même que bien d'autres ufologues, nous ne prétendons nullement interpréter la totalité des cas au premier degré. Il est parfaitement faux d'écrire, comme le fait Méheust en p. 211, que les ufologues ont « toujours » lu le phénomène au premier degré Vallée (36) et Keel (9) sont allés bien au-delà des apparences, et Pierre Guérin a émis l'hypothèse que les témoins rapprochés vivraient une sorte de « rêve éveillé » induit en eux par l'OVNI (37). Nous estimons parfaitement injustifié le reproche que

33. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, pp. 106-109. Voir aussi les références 3 et 8.
34. Sven-Olof Frederickson, Flying Saucer Review, vol. 16, n° 5, sept.-oct. 1970, pp. 14-18 et n° 6, nov.-déc. 1970, p. 22. En français, voir Jacques Lob et Robert Gigi, OVNI Dimension Autre, éd. Dargaud, 1975, pp. 48-49 et Inforespace n° 22, août 1975, pp. 2-3.
35. Phénomènes Spatiaux n° 33, septembre 1972, pp. 18-28; Inforespace n° 9, 1973, pp. 29-36.
36. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions extraterrestres, éd. Denoël, 1972 et J'ai lu, 1974; Le collège invisible, éd. Albin Michel, 1975.
37. Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 299-310 (dans le chapitre de Pierre Guérin : Le problème de la preuve en ufologie).

Méheust nous adresse personnellement à propos de notre article « Réfrexions sur la nature des humanoïdes » (8). Nous aurions eu le tort de « privilégier » l'HET au premier degré. Nous avions pourtant écrit que certains humanoïdes au moins, ceux qui disparaissent sur place, éventuellement en local clos, ne pouvaient évidemment pas être matériels. Nous avions ajouté que l'apparence réelle des extraterrestres n'était peut-être pas celle que nous montrent les humanoïdes. Est-ce vraiment là privilégier l'HET au premier degré ?

Puisque cela apparaît nécessaire, précisons donc notre pensée : par nature, nous nous méfions de l'esprit de système, des opinions tranchées et exclusives. Nous n'avons pas plus de sympathie pour le mot « jamais » que pour le mot « toujours ». Dès lors, si nous reconnaissons bien volontiers — qui pourrait encore le nier ? — que certains cas de rencontres rapprochées ne s'accordent absolument pas avec l'HET au premier degré, et sont très vraisemblablement « induites » dans l'esprit des témoins, nous ne voyons en revanche pas pourquoi il faudrait accepter dans tous les cas la version plus complexe de l'hypothèse, dite « au second degré ». Pourquoi refuser une nature matérielle, et même extraterrestre, à certains humanoïdes dont le comportement n'avait rien d'évanescent ? Les ufonautes ont parfois laissé d'étranges traces de pas en témoignage de leur passage (38), et la biologie ne s'oppose pas à ce que des extraterrestres nous ressemblent (39). Pourquoi n'y aurait-il pas, si on admet l'HET, certains visiteurs qui se présentent à nous au premier degré et d'autres au second degré ? Que l'on ne nous objecte pas l'unité profonde du phénomène : la diversité de celui-ci nous paraît au contraire assez grande pour laisser place à plusieurs peuples visiteurs distincts.

4.2. **Les hypothèses paranoïaques**

Le deuxième reproche que Méheust adresse à l'HET au premier degré est plus original et plus subtil : devant l'absurdité et la complexité du phénomène, les ufologues sont amenés à forger des hypothèses sur les motivations des extraterrestres, et notamment sur leur attitude à notre égard : pourquoi nous montreraient-ils des scènes apparemment illusoires ? Influenceraient-ils discrètement notre évolution ? etc... Or Méheust exécute les tentatives de réponses que l'on peut donner à ce genre de questions d'un mot méprisant qu'il veut définitif : c'est pour lui de la paranoïa ! Nul doute par exemple que pour Méheust, l'hypothèse de la projection d'images, que nous évoquions à propos des apparitions et disparitions sur place, serait considérée comme paranoïaque, puisqu'elle revient à supposer l'existence d'une volonté délibérée de nous tromper de la part des êtres qui gouvernent les OVNI.

Nous sommes donc prévenus : soutenir l'HET au premier degré conduit inévitablement à émettre des hypothèses paranoïaques ! En toute immodestie, Méheust se permet ainsi de porter un jugement téméraire sur la santé mentale d'une bonne part des ufologues, qui ne sont pas toujours des moindres. Merci pour eux, M. Méheust, merci mille fois ! Sans doute espère-t-il en lâchant ce qualificatif infamant échapper à la critique, la crainte de voir soupçonner leur équilibre mental dissuadant les contradicteurs de se manifester.

Relevons le défi. Ainsi donc, supposer pour expliquer certains aspects du phénomène OVNI que les extraterrestres poursuivent tel ou tel dessein à notre égard serait de la paranoïa ? A notre sens, tout dépend de l'attitude critique que l'on est ou non capable de garder vis-à-vis de ses propres hypothèses. Toute hypothèse sur les mobiles des extraterrestres est évidemment fragile et douteuse : il importe bien sûr d'en rester conscient ! Nous n'avons personnellement jamais manqué d'insister sur ce point (8,40). Si donc on prend ce genre d'hypothèses pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire avant tout des exercices de réflexion et d'ouverture d'esprit dont on ne possède pour l'instant aucun moyen de vérifier l'exactitude, il est absolument abusif de parler de paranoïa. En revanche, il n'est hélas que trop vrai que des ufologues trop crédules ont fait de certaines hypothèses fort aventureuses des articles de foi, et peut-être dans ces cas-là le terme de paranoïa n'est-il pas trop fort. En fait, les chances qu'ont ces hypothèses de correspondre à une réalité dépendent de l'importance du fossé psychique qui nous sépare de nos visiteurs. Si le fossé est profond, ces chances sont nulles, mais l'est-il nécessairement ? Peut-être l'avance de ces êtres sur nous est-elle moins grande qu'on ne le pense. Rappelons à ce propos

38. Jacques Scornaux, Catalogue des traces de pas d'humanoïdes, à paraître dans Lumières dans la Nuit.
39. Jacques Scornaux, La forme humaine est-elle universelle ?, Inforespace n° 28, juillet 1976, pp. 17-21.
40. Jacques Scornaux et Christiane Piens, op. cit., chapitre VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?, pp. 127-139.

l'hypothèse des « mondes voyageurs » de M. Maurice de San, qui permet d'expliquer la fréquence des OVNI au prix de très légères extrapolations à partir de nos connaissances actuelles (41).

La prudence et le scepticisme ne doivent pas agir à sens unique : s'il n'est assurément pas prouvé que les extraterrestres soient bien intentionnés, désirent nous sauver du péril atomique et nous donneront le remède du cancer en prime, si nous sommes bien sages, le contraire n'est pas prouvé non plus ! Si improbables que ce genre de supputations puissent paraître, en raison de leur aspect excessivement anthropocentrique, nous nous garderions de les rejeter totalement a priori !

L'accusation de paranoïa n'est que l'exemple le plus frappant des débordements de langage que Méheust se permet envers ses confrères ufologues. Il est notamment faux que « l'on plaque le modèle de notre science et de notre technique sur ces phénomènes inconnus, afin d'y voir des engins pilotés, des sondes, etc., ce qui est fondamentalement illogique » (p. 230). Primo, les partisans sérieux de l'HET reconnaissent volontiers l'impossibilité de bâtir un modèle technique précis de vaisseau interstellaire, et ne parleront par exemple pas de propulsion par antigravitation. Ils utilisent certes les mots « engin » ou « sonde », mais ces vocables nous paraissent suffisamment généraux pour laisser le champ libre à bien des possibilités qui éventuellement dépassent nos connaissances actuelles. Secundo, un modèle inspiré de notre science n'est « illogique » que si les visiteurs ont une grande avance sur nous, ce que leur présence quasi permanente n'implique pas nécessairement, comme nous l'avons dit plus haut.

4.3. L'hypothèse extraterrestre et son contexte culturel

Pour Méheust, l'HET au premier degré est trop « culturellement située », elle s'insère trop bien dans les mythes et les aspirations de notre époque technicienne. D'ailleurs, ajoute-t-il, les observations antérieures à notre époque de phénomènes insolites aujourd'hui qualifiés d'OVNI étaient rapidement oubliées et passaient inaperçues, ou bien étaient intégrées dans un contexte tout différent (apparitions religieuses, mythologie, folklore). L'HET au premier degré reviendrait donc à supposer orgueilleusement que notre époque est la première à pouvoir donner une interprétation correcte de ces phénomènes : c'est une fois encore pour Méheust une hypothèse paranoïaque (il nous le dit en p. 233), et elle dénoterait « l'habituelle inaptitude de l'Occidental à la pensée symbolique » (p. 225).

Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point, mais faisons d'ores et déjà remarquer que les ufologues sont loin d'avoir tous succombé à la tentation d'intégrer certaines apparitions religieuses d'autrefois dans le phénomène OVNI et de voir par exemple dans la vision d'Ezéchiel un engin spatial. Christiane Piens (42) et Marc Hallet (43) ont notamment insisté sur le caractère symbolique de cette vision. Et n'oublions tout de même pas que de nombreux phénomènes aériens mystérieux survenus avant notre époque n'ont nullement été interprétés dans un contexte religieux ou mythologique (44, 45).

Ceci dit, au risque de nous faire une fois encore traiter de paranoïaque (merci d'avance, M. Méheust !), osons poser la question : pourquoi notre époque ne serait-elle pas effectivement arrivée à un degré de développement scientifique suffisant pour enfin interpréter correctement cet ensemble de phénomènes ? Ce n'est certes pas assuré, mais refuser à priori cette hypothèse nous paraît aussi absurde que de dire par exemple qu'il n'y avait pas de raison que l'époque de Newton ait été la première à interpréter correctement la chute des pommes ...

Nous avons déjà dit par ailleurs (8, 46, 47) pourquoi nous n'étions pas du tout convaincu que l'HET soit un mythe tellement bien accepté à notre époque. Il y a selon nous un abîme entre l'acceptation, qui ne pose aucun problème, des extraterrestres en tant que personnages de roman et l'acceptation de la présence effective des extraterrestres dans notre environnement. En fait, il y a

41. Maurice G. de San, Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Inforespace n° 14, 1974, pp. 31-37; repris dans : Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 228-239 et dans : Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Laffont, 1977, pp. 231-247.
42. Christiane Piens, Le mystère des textes anciens ou Requiem pour Ezéchiel, in : Jacques Scornaux et Christiane Piens, op. cit., pp. 195-196.
43. Marc Hallet, La vision d'Ezéchiel : un mythe soucoupiste ?, La revue des soucoupes volantes, n° 1, juin-juillet 1977, pp. 19-23.
44. Michel Bougard, La chronique des OVNI, éd. Jean-Pierre Delarge, 1977.
45. Christiane Piens, Les OVNI du passé, éd. Marabout, 1977.
46. Jacques Scornaux et Christiane Piens, op. cit., pp. 130-131.
47. Jacques Scornaux, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? - Le contre - A. Le mythe autorisé, Inforespace n° 41, sept. 1978, pp. 21-22.

bien plus de gens que l'extraterrestre en tant que réalité possible effraie et dérange philosophiquement que des gens qui appellent de leurs vœux la venue des « frères cosmiques ». Evidemment, si on se donne la liberté d'avancer gratuitement que notre inconscient croit aux extraterrestres à notre place ...

Relevons au passage que Méheust recourt à un argument bien curieux pour contrer l'objection relative aux observations antérieures à notre époque. Il écrit (p. 224) : « pour savoir ce que vaut une thèse, il faut toujours se demander qui la soutient, et avec quelle arrière-pensée, consciente ou inconsciente ». Nous nous imaginions, naïvement peut-être, que c'était sur ses mérites et sur ses défauts propres qu'il fallait juger une thèse, et non sur les intentions de son auteur, car il peut arriver que l'on défende une bonne cause pour de mauvaises raisons ... D'ailleurs, Méheust luimême, se contredisant une fois de plus, n'écrit-il pas en page 242, à propos d'une hypothèse de Jung, que « ce ne serait pas la première fois qu'un chercheur a vu juste grâce à une hypothèse fausse ». Et si les arrière-pensées conscientes ne suffisent pas, Méheust puise sans complexe dans l'inconscient de ses contradicteurs (comment saitil ce qui s'y trouve ?). Ce genre de procédé est digne d'une réunion politique d'arrière-salle de bistrot : pour dissimuler l'incapacité où il se trouve de réfuter point par point les arguments qu'on lui oppose, un tribun de bas étage choisit souvent de détourner l'attention en mettant en doute la pureté des motivations qui animent son adversaire.

4.4. Les corrélations SF-OVNI

Enfin, Méheust fait bien sûr appel aux coïncidences qu'il a mises en évidence entre la SF et les OVNI. Puisque les formes et les comportements des OVNI et des ufonautes sont tirés de notre fonds culturel, n'est-ce pas chercher la complication que d'y voir la manifestation physique d'extraterrestres ? Si **tous** les thèmes OVNI pouvaient sans hésitation être attribués à l'imagination humaine, l'attitude de Méheust serait certes justifiable. Mais ce n'est pas le cas, comme nous l'avons montré aux paragraphes 2.3 et 2.4 : une bonne part des observations d'OVNI, surtout à distance, échappe à la comparaison avec la SF. Et rien ne permet de refuser une nature matérielle à ces OVNI éloignés, puisqu'ils sont détectés au radar et obéissent aux lois de la transparence atmosphérique, comme l'a montré Claude Poher (48). On ne peut donc pas rejeter l'HET au premier degré sur la base des coïncidences avec la SF. Quant aux rencontres rapprochées, il y a certes — nous l'avons dit — matière à discussion sur leur matérialité, mais leur caractère éventuellement illusoire ne constitue toujours pas un argument contre l'HET.

Mais pourquoi, se demandera-t-on, des extraterrestres emprunteraient-ils des déguisements au substrat culturel de l'homme du 20e siècle lors de leur approche à faible distance ? Faisons tout d'abord remarquer que dans la part du phénomène qui semble relever de ce substrat, il y a certainement beaucoup plus que ce que les extraterrestres éventuels ont pu vouloir y mettre, car il est bien normal que le témoin interprète et déforme ce qu'il voit en fonction de son milieu cuturel : pour rendre compte de l'observation d'un phénomène inconnu, on se raccroche autant que faire se peut à du connu, et on recourt inévitablement à des comparaisons, implicites ou explicites.

Quant à la part que ces comparaisons ne suffiraient pas à expliquer, est-il tellement inconcevable que des extraterrestres soucieux de notre liberté et de notre équilibre choisissent de se manifester sous une forme pas trop dérangeante adaptée à l'époque ? (ce qui expliquerait l'évolution du phénomène au cours du temps). Et d'ailleurs, les extraterrestres ont-ils vraiment le choix ? Peut-être la seule possibilité de contact est-elle de se manifester à notre niveau, car à un autre niveau, non seulement nous ne comprendrions pas la manifestation, mais nous ne la percevrions même pas. Comme l'écrit fort justement Méheust, en une des remarques les mieux venues du livre : « nous ne pouvons que réduire ce que nous percevons de la manifestation soucoupes volantes à nos propres repères. Dans le meilleur des cas, nous pouvons suspecter une dimension de profondeur qui nous échappe. Mais si nous voulons réduire le phénomène soucoupes volantes au fonctionnement du psychisme humain, nous faisons le chien, et rien d'autre » (p. 322). Le contexte semble indiquer que cette « dimension qui nous échappe » est pour l'auteur une « réalité psychique », mais cette remarque s'applique tout aussi bien à l'HET. Sans

48. Claude Poher, Deux questions essentielles, in : Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 242-258. Voir aussi Inforespace n° 29, sept. 1976, p. 34.

doute les considérations qui précèdent correspondent-elles à ce que Méheust appelle des hypothèses paranoïques (merci encore, M. Méheust !). Nous ne nous en inquiétons guère, car bien des ufologues avant nous ont développé des considérations analogues, et nous nous sentons donc en très bonne compagnie ...

Le clan des paranoïques vient d'ailleurs de s'enrichir d'une recrue de choix, en la personne de Jean-Jacques Walter (49). Celui-ci, que l'on nous présente comme un spécialiste de l'étude des mythes, affirme de manière catégorique que les formes et comportement des OVNI sont très rares dans les mythes et peuvent être considérés comme radicalement étrangers au symbolisme humain. « La conclusion, écrit-il, est nette et ferme : les soucoupes volantes, quelle qu'en soit la nature, ne tirent leur origine ni de la mythologie, ni de l'inconscient ». Par parenthèse, cette affirmation ne fera plaisir ni à Hepta (14), ni à Jaillat (50), ni à Monnerie (2), ni à Viéroudy (51), qui tous avancent, comme Méheust, que les caractéristiques des OVNI sont inhérentes à notre psychisme. Le surgissement de la typologie OVNI dans la SF à partir de la fin du 19e siècle seulement, et pas antérieurement, est donc pour Walter totalement incompréhensible ... sauf si on suppose que ce sont les entités responsables du phénomène OVNI qui ont délibérément introduit cette typologie dans l'inconscient profond de l'homme, afin de préparer les esprits à leurs futures manifestations dans la réalité physique. Les soucoupes volantes seraient dès lors apparues préférentiellement dans les œuvres des écrivains fantastiques, dont aucune censure consciente ne gêne les fantasmes.

Avec une prudence très louable, Walter précise bien qu'il propose une telle hypothèse « à titre de jeu ou d'exercice ». Malgré cette précaution, le pauvre homme risque de passer pour un grand malade aux yeux de Méheust. Celui-ci évoque en effet une hypothèse de ce genre en p. 238, et écrit froidement que « la paranoïa absolue guette le tenant de telles idées ». Il ajoute même, toujours aussi aimable envers ses éventuels contradicteurs, que « l'asile psychiatrique n'est plus très loin ». De tels écarts de langage discréditent celui qui les tient, mais on peut comprendre que Méheust perde le contrôle de son vocabulaire : en effet, si Walter a raison, la thèse de Méheust est pulvérisée ...

Nos connaissances personnelles en mythologie et en symbolisme sont malheureusement trop minces pour que nous puissions trancher, et nous voyons au moins une raison d'accorder à Méheust le bénéfice du doute sur ce point précis : elle tient au fait que Walter semble avoir étudié surtout des mythes anciens, c'est-à-dire des mythes de civilisations pré-technologiques, alors que les mythes que mettent en scène la SF et les OVNI sont des mythes modernes (comme dirait Jung), des mythes adaptés à notre époque technique ou même engendrés par elle.

En conclusion, nous gardant de tout excès dans un sens ou dans l'autre, nous concédons que l'HET au premier degré **seule** ne peut suffire, mais évitons tout enterrement prématuré : le cadavre bouge encore ! J'avoue donc, sans honte et sans crainte (et sans me sentir paranoïaque), être partisan de l'HET au premier degré **et demi !**

5. Les hypothèses de Méheust, ou la magie du verbe

5.1. Ufologie ou ufosophie ?

L'ouvrage se termine par le bref énoncé de six hypothèses. La première dans l'ordre de présentation est l'HET au second degré, qui postule la présence d'extraterrestres psychiquement très évolués, ne se manifestant pas à nous sous forme physique dans des engins matériels. Mais il semble bien que Méheust ne cite cette hypothèse que par acquit de conscience. En effet, si l'étrangeté des OVNI est réellement comme il le prétend, notre étrangeté à nous, hommes du milieu du 20e siècle — ce que nie Jean-Jacques Walter, rappelons-le — pourquoi y voir encore l'intervention d'entités extérieures à l'humanité ? On peut certes supposer, à la suite de Méheust, que des entités choisiraient de se manifester à nous par le biais de nos structures mentales (tiens ! tiens ! n'est-ce pas paranoïaque de leur prêter cette intention ?), mais cela nous paraît inutilement complexe. **C'est seulement parce que nous pensons que l'étrangeté du phénomène n'est pas uniquement la nôtre que nous demeurons partisan de l'HET.** Mais cette étrangeté

49. Jean-Jacques Walter, Les soucoupes volantes phénomène global, Lumières dans la Nuit n° 178, oct. 1978, pp. 3-7.
50. Jean-Jacques Jaillat, Introduction à l'étude du mimétisme OVNI, Lumières dans la Nuit n° 163, mars 1977, pp. 3-6 et 164, avril 1977, pp. 4-9; Mimétisme OVNI, psychisme humain, LDLN n° 170, déc. 1977, pp. 11-15; Ma mère l'oye sur champ d'OVNI, LDLN n° 176, juin-juillet 1978, pp. 7-10 et 177, août-sept. 1978, pp. 13-15.
51. Pierre Viéroudy, Ces OVNI qui annoncent le surhomme, éd. Tchou, 1977; Pourquoi le modèle parapsychologique, Inforespace n° 40, juillet 1978, pp. 11-14.

externe se constate paradoxalement moins dans les cas dits « à haute étrangeté » que dans les cas plus banals qui sont, nous l'avons dit, quasi absents du livre de Méheust.

Quand aux cinq autres hypothèses, une énumération succincte suffit à révéler leur nature :

— L'hypothèse teilhardienne : émergence d'une entité psychologique « sur-individuelle », représentant un nouveau type de fonctionnement du psychisme humain collectif.

— L'hypothèse jungienne améliorée : l'inconscient collectif serait capable d'interactions concrètes avec l'environnement. Les OVNI seraient à l'humanité considérée comme un tout ce que les rêves sont à un individu.

— L'hypothèse néo-gnostique : une supraconscience (ou « conscience troisième ») en voie d'émergence et possédant une autonomie de plus en plus grande (« déficelage de l'esprit ») se manifesterait à nous par le relais de la fonction symbolique et produirait ainsi les OVNI.

— L'hypothèse de l'imagination créatrice, due au mystique musulman Ibn Arabi : l'imagination vise par la voie du symbole à se représenter l'essence dont elle procède. Et dans le monde de l'imagination créatrice et des symboles, qui existe par le seul fait qu'il est pensé, « les corps se spiritualisent et les esprits se corporalisent ». Cette dernière proposition devrait, selon Méheust, rendre un son familier aux ufologues, car bien sûr, pour un tel amateur de complications, les apparitions et disparitions sur place sont des matérialisations et dématérialisations qui nous mettent au contact d'un monde spirituel !

— Les hypothèses combinées : rien n'empêche de considérer, écrit Méheust, que l'inconscient collectif (hypothèse jungienne) soit en train d'acquérir une autonomie (hypothèse néo-gnostique) et des aspects concrets par voie d'émergence (hypothèse teilhardienne).

— Et enfin, nettement à part des autres, Méheust évoque l'hypothèse satanique : les soucoupes volantes seraient la manifestation d'« entités psychiques néfastes » cherchant à nous tromper et à nous éloigner du Principe spirituel.

De ces diverses hypothèses que Méheust met en compétition avec l'HET, nous n'avons guère à dire, car ce qui nous intéresse, c'est l'approche scientifique du phénomène OVNI, et les hypothèses en question ne relèvent pas de la science : il s'agit bien plutôt de spéculations philosophiques, domaine pour lequel nous n'avons que fort peu de goût et où nous ne nous reconnaissons guère de compétence. Aussi nous contenterons-nous de la remarque suivante : toute l'histoire de l'humanité nous montre que les spéculations métaphysiques n'ont jamais été capables de réaliser une unanimité parmi les hommes. Les centaines de philosophies et de religions qui se partagent aujourd'hui encore les faveurs de nos semblables en sont la preuve éclatante. Seules les connaissances acquises par la méthode scientifique sont transmissibles et susceptibles de recueillir, après bien sûr une période initiale de contestation, une adhésion unanime. Elles seules sont réellement universelles.

Au milieu de toutes les spéculations de Teilhard de Chardin, de Jung, de Ruyer, des gnostiques de Princeton, d'Ibn Arabi et de Guénon, la pauvre HET apparaît noyée, et comment le lecteur moyen pourrait-il faire le départ entre cette seule hypothèse possédant une assise scientifique et les conjectures philosophiques à faux nez d'hypothèse ? Les OVNI eux-mêmes finissent par n'apparaître que comme un prétexte à l'exposé de convictions philosophiques. Ce n'est plus un livre d'ufologie que l'on a en main, mais un ouvrage de philosophie, ou à tout le moins d'« ufosophie ».

5.2. **Physique et métaphysique**

Méheust aurait dû indiquer clairement où il quitte la science pour la métaphysique. Hélas, non content de laisser planer l'équivoque, il l'aggrave en saupoudrant l'exposé des hypothèses philosophiques de citations de certains physiciens qui prennent abusivement appui sur leurs connaissances professionnelles pour étayer leur conviction philosophique subjectiviste. Partant du fait incontestable que le comportement des particules sub-atomiques est souvent fort bizarre et encore très mal compris, ces messieurs, larguant allègrement toute prudence, en déduisent que le comportement de l'électron dépend de celui de l'observateur et que le concept d'une réalité objective n'a plus de sens. Soit dit en passant, il est piquant de constater que dans leur négation de la notion d'objectivité, ces néo-spiritualistes rejoignent les marxistes pour qui « l'objectivité est une notion bourgeoise ». Mais ne dit-on pas que les extrêmes se touchent ?

Ce genre d'interprétation risquée de certains phénomènes de mécanique quantique nous laisse fort

sceptique pour bien des raisons, dont voici quelques unes :

— Pourquoi l'influence de la conscience sur la matière se manifesterait-elle de la manière la plus évidente à un niveau aussi dérisoire, aussi éloigné de notre échelle de grandeur que celui des particules élémentaires ?

— Pourquoi le monde, s'il est une création subjective de notre esprit, ou du moins est soumis à l'action de notre esprit, renferme-t-il tant de choses qui nous font souffrir ou qui nous sont incompréhensibles ? Sommes nous tous masochistes à un tel point ?

— Les éternelles discussions pour savoir si le monde sensible est extérieur à nous ou modelé par notre conscience me font irrésistiblement songer au lapin que l'on baptise carpe. Car tous les débats des philosophes sur le point de savoir si le mur qui se trouve en face d'eux est réel ou illusoire n'empêcheront pas ces messieurs de se casser la figure s'ils s'avancent vers lui sans ralentir. Mes propos peuvent paraître platement matérialistes, mais c'est bien dans ce monde des sens, quel que soit le nom qu'on lui donne, que nous devons aimer, souffrir et lutter pour vivre une vie qui est la seule dont nous soyons absolument sûr qu'elle existe. Et c'est la méthode scientifique qui nous donne la meilleure prise sur ce monde sensible.

Ceci dit, il est bien évident que tout fait d'observation est plus ou moins déformé par celui qui le perçoit ou par l'appareil qui le mesure, et les procédures d'expérimentation scientifique en tiennent d'ailleurs dûment compte. Mais de là à nier purement et simplement l'existence de phénomènes objectifs en dehors de notre psychisme, il y a plus que de la marge ! Cela revient à réintroduire la vieille question philosophique de savoir si un arbre fait du bruit quand il tombe au fond d'une forêt où il n'y a personne pour l'entendre ! Nier l'objectivité du monde sensible, ou du moins son indépendance vis-à-vis de l'homme, c'est offrir sur un plateau d'argent une justification à tous les rêveurs égocentriques et pondeurs de théories en chambre qui refusent de voir la réalité si elle ne cadre pas avec leur petit monde mental personnel : s'il n'y a pas de faits objectifs, il devient en effet légitime de récuser le verdict des faits, et de vouloir plier les faits à la théorie. Une telle attitude ouvre la porte à tous les dérèglements de l'imagination, à tous les dogmatismes, à tous les fanatismes, et les dangers qu'elle présente sur le plan politique ne sont que trop évidents.

Les mêmes physiciens subjectivistes en viennent également à attribuer une sorte de psychisme aux particules élémentaires. Une telle volonté de voir du psychisme partout relève de la spéculation philosophique et non de la science. Elle ne répond pas au principe d'économie des hypothèses (rasoir d'Occam). Le psychisme se définit comme un ensemble de comportements liés à l'existence d'un système nerveux, et de plus en plus complexes à mesure que ce système nerveux se complexifie. Parler de « psychisme d'une particule élémentaire », comme le fait le physicien français Costa de Beauregard, ou envisager un psychisme sans support matériel, c'est utiliser la notion de psychisme en dehors de son contexte scientifique et expérimental, et donc la vider de tout sens réel.

Nous avouons éprouver une profonde méfiance pour toutes les tentatives visant à réintroduire la spéculation métaphysique dans les sciences de la nature. Nous tenons les partisans du « psychisme de l'électron » ou de la « conscience de l'atome » pour des orgueilleux qui n'ont pas l'humilité d'admettre que nous ne connaissons pas encore tout — et ne connaîtrons jamais tout ! — en physique et préfèrent dissimuler leur ignorance provisoire ou définitive derrière des expressions vides de sens; ce sont aussi des esprits timorés qu'effraie la notion de hasard et le caractère probabiliste de la science moderne, et qui cherchent à se rassurer par de soi-disant certitudes, hélas indémontrables; ce sont enfin des attardés, nostalgiques d'une science finaliste, qui espèrent encore fonder la métaphysique sur la physique et qui n'ont pas compris qu'il était vain de chercher dans des faits scientifiques la confirmation ou l'infirmation d'une quelconque option philosophique préalable. Car où serait la liberté de choix, sans laquelle un engagement philosophique perd tout sens, si les phénomènes de la nature nous imposaient une option déterminée ?

Mais admirez la suprême astuce : cette arrière-garde marche à reculons, et tente ainsi de se faire passer pour une avant-garde. Cela ne trompera que ceux qui veulent bien se laisser tromper. Il importe de bien se rendre compte que dans certains de leurs propos, des gens comme Costa de Beauregard, Jean Charon ou les gnostiques de

Princeton, auxquels Méheust fait plus d'une fois élogieusement allusion, ne parlent pas en tant que scientifiques, mais en tant qu'hommes exprimant simplement leurs opinions philosophiques ou leurs espoirs. Quand nous lisons ce genre de prose qui entretient la confusion entre physique et métaphysique, l'envie nous prend de nous faire membre de l'Union rationaliste (51 bis). Ces tristes sires à l'imagination paralysée et à l'esprit fermé à toute nouveauté trop radicale ne nous inspirent pourtant guère de sympathie, mais de deux maux ...

5.3. **Words, words, words**

Comme le montre l'exemple du caractère réel ou illusoire du monde sensible, les querelles philosophiques se ramènent souvent à de simples querelles de mots. Les mots constituent d'ailleurs l'ingrédient essentiel des hypothèses avancées par Méheust : on nous parle de « vibration en phase de l'esprit du témoin avec une trame mythique objective », de « domaine de l'esprit qui est trans-spatial et a-temporel », de « trans-psychisme », d'« entité psychique sur-individuelle », de « mythes et de symboles qui sont le point de contact avec une sur-nature », de « tangence avec un monde inconnaissable », de « sur-rêve », d'« autres plans de la réalité », etc.

Selon nous, c'est se chatouiller pour se faire rire que de s'imaginer que l'on a progressé d'un millimètre vers la solution du problème quand on a enfilé un tel collier d'expressions au sens élastique. Ce sont autant d'auberges espagnoles ou chacun trouvera ce qu'il y a apporté. On se réfugie dans un vocabulaire creux, flou, vague, et pour tout dire, vide de sens — mais poétiquement évocateur — afin de camoufler son ignorance. Ce trans-verbiage et ce pan-charabia ne peuvent en aucun cas prétendre au titre d'hypothèse scientifique, car la science commence toujours par définir sans ambiguïté les termes qu'elle utilise.

Méheust reconnaît d'ailleurs en p. 272, poursuivant ainsi l'autodestruction de son œuvre, qu'il « est certain qu'on n'explique pas un mystère en le transposant sur un autre plan. Dénommer « mythico-physique » la manifestation soucoupes volantes, n'est-ce pas fuir par une pirouette verbale ? ». Et nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand nous constatons qu'en page 39, Méheust fustige l'attitude des psycho-sociologues qui recourent, pour expliquer les OVNI, à « une extension abusive de certains concepts de sciences humaines, extensions abusives qui apparaîtraient d'ailleurs, si on voulait les analyser, comme des avatars de la pensée magique, totalement irrationnelles », et qu'en p. 205, il dénonce le fait que l'on « mythifie les capacités explicatives des sciences humaines : on invoque de mystérieux concepts comme la psychose de palier du Professeur Heuyer ou l'hallucination collective ». Quand on considère la nébulosité des concepts que Méheust lui-même introduit, on a plutôt l'impression que ce qu'il reproche à ces concepts-là, c'est de ne pas être assez irrationnels et mystérieux à son goût ...

L'attirance de Méheust pour les mots se manifeste particulièrement lorsqu'il évoque, à propos des analogies apparentes de mécanisme entre OVNI et phénomènes parapsychologiques, les interprétations possibles de ces phénomènes. Il écrit « qu'il n'y a sans doute pas de vecteur physique des effets psi », mais que c'est plutôt « l'action concrète d'un sens », « l'efficacité d'un thématisme » qui est à l'œuvre. Il affirme en page 288 que « les paraphénomènes sont absurdes pour la représentation mécaniste. Ils ne sont intelligibles que sur fond de thèse pan-psychique » (il appelle ça intelligible ?). Le pan-psychisme est une théorie qui postule que tout dans la nature est en fait constitué de « domaines subjectifs » ou « domaines de conscience » et que les corps ne sont qu'illusion.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions des jeux de mots baptisant la réalité du nom d'illusion, et nous marquons notre total désaccord avec ce rejet a priori d'une interprétation mécaniste des phénomènes parapsychologiques. Il semble certes acquis que le vecteur de ces phénomènes n'est pas une onde électromagnétique (52), mais pourquoi ne serait-ce pas un autre type d'onde ou de particule ? Pour rendre compte du caractère apparemment immatériel et intemporel de ce vecteur, supposons par exemple qu'existent, d'une part, une (ou plusieurs) dimension supplémentaire de l'espace-temps, inaccessible à nos sens et aux appareils qui les prolongent, et d'autre part, une « par-

51 bis. Pour les lecteurs non Français, précisons que l'Union Rationaliste est un cercle français regroupant des hommes de science qui défendent un idéal philosophique matérialiste et pour lesquels cette option semble impliquer (on se demande bien pourquoi !) le rejet sans appel de toutes les sciences dites « parallèles » prises en vrac : ufologie, parapsychologie, archéologie mystérieuse, etc. L'Union Rationaliste prétend ne rien nier a priori, mais si elle ne le fait pas, c'est drôlement bien imité !

52. E. Balanovsky et J.G. Taylor, Can electromagnetism account for extrasensory phenomena ?, Nature, vol. 276, nº 5683, 2-11-1978, pp. 64-67.

ticule » (nous mettons le mot particule entre guillemets, pour bien indiquer que nous ignorons tout de la nature de cette entité) qui s'étendrait en grande partie dans cette dimension. Cette particule serait émise par le cerveau et pourrait interagir avec d'autres cerveaux (perception extra-sensorielle). Son déplacement à travers une autre dimension lui permettrait de remonter le temps (précognition), et rien n'empêche de supposer que ces particules porteuses d'information puissent subsister après la disparition du cerveau émetteur, d'où les phénomènes témoignant d'une forme de survie après la mort. Ces particules s'étendraient aussi en partie dans l'espace classique à trois dimensions, et pourraient dissiper une certaine énergie dans des objets matériels, d'où les phénomènes de psychocinèse. Nous nous promettons de revenir plus en détail sur cette hypothèse, qui nous paraît susceptible de réconcilier la pensée scientifique matérialiste et les phénomènes dits paranormaux (53).

En bref, une dimension supplémentaire de l'espace-temps et un type de particule s'y déplaçant nous paraissent donc permettre de rendre compte de tous les phénomènes parapsychologiques de manière bien plus simple — et plus conforme à la démarche scientifique — que les spéculations philosophiques extrêmement complexes et verbeuses qui se cachent derrière l'hypothèse d'un psychisme omniprésent.

Que l'on ne nous reproche pas de vouloir donner à tout prix une formulation d'apparence scientifique de la réalité parapsychologique : Méheust lui-même nous dit bien qu'il faut s'appuyer sur la méthode scientifique ... et s'empresse d'ailleurs de l'oublier. Evidemment, le fantastique verbal est tellement plus attirant, mais à ce moment, on ne fait plus de la science.

Résumons-nous : les interprétations qu'affectionne Méheust reviennent à s'imaginer que l'on a acquis la compréhension d'un phénomène lorsqu'on a plaqué sur celui-ci un mot, de préférence long et nébuleux. Cette croyance en la toute puissance du mot nous ramène tout droit, en un formidable pas en arrière, à une conception **magique** de l'univers. A qui veut-on faire croire que cela représente un progrès ?

5.4. **L'inconscient à tout faire**

Méheust insiste sur les représentations mythiques, initiatiques et symboliques (se rapportant notamment au Graal, « centre de la symbolique occidentale », affirme-t-il) dont seraient farcis les romans de SF comme les observations d'OVNI. Il fait toutefois dès la p. 38 un aveu révélateur : « autant prévenir dès maintenant le lecteur de l'obstacle majeur de ce livre : nous entrons dans le domaine du qualitatif; il est des évidences qui ne peuvent se démontrer. On ne peut pas prouver, au sens strict de ce terme, le contenu symbolique de la manifestation soucoupes volantes. On peut, par participation à un climat imaginaire, acquérir une conviction profonde ». Mille regrets, mais cette conviction fondée sur des éléments reconnus comme purement qualitatifs, nous ne la partageons pas. Nous y sommes d'autant moins enclin que selon Jean-Jacques Walter, les correspondances entre OVNI et symbolisme sont au contraire extrêmement rares. Il est vrai que Walter n'a peut-être pas spécifiquement étudié le symbolisme de la SF. Quoi qu'il en soit, il doit y avoir là une bonne part de coïncidences, car tous les romanciers de SF ni tous les témoins d'OVNI ne sont pas férus ni même instruits de symbolisme. Beaucoup de gens aujourd'hui, dont nous-même, ne croient plus à l'importance des symboles, et nous avons la faiblesse de penser que c'est un progrès pour l'humanité que de s'arracher peu à peu au mode mythique et symbolique d'appréhension de l'uni-

Escadrille d'OVNI émettant des faisceaux lumineux ... dans le roman de José Moselli, La Fin d'Illa, paru en 1925. (Document « Mercure de France »).



53. Jacques Scornaux, Structure de l'espace-temps et phénomènes paranormaux - Propositions préliminaires en vue de réconcilier la pensée scientifique matérialiste et la parapsychologie, à paraître en 1979.

vers. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas le symbole ou le mythe, c'est-à-dire la représentation déformée et stéréotypée de la réalité, mais l'étude de la réalité elle-même.

Oui mais voilà, Méheust est, comme Jaillat, Monnerie et Viéroudy, atteint de socio-psychomanie. Nous appelons ainsi une affection très répandue aujourd'hui en ufologie et qui consiste à faire de la sociologie, de la psychologie et de la parapsychologie des réservoirs inépuisables de pseudo-explications. En bon socio-psychomane, Méheust est un adorateur de l'inconscient et nous dira que même si nous ne pensons jamais en termes de symboles, notre inconscient le fait à notre place. Il écrit, en pp. 218-219 : « Le canevas mythique hante l'homme du 20e siècle. Par ailleurs l'argument : « le témoin ne lit jamais de SF » est à mon sens des plus douteux car il est plus que probable que les motifs de la SF ont profondément imprégné, au niveau inconscient s'entend, l'esprit du temps ». Car bien sûr tout socio-psychomane prétend savoir parfaitement — c'est l'une de ses caractéristiques les plus détestables — ce qui se passe dans la tête des autres. Il ne manque dès lors jamais d'attribuer à un mauvais tour de l'inconscient tout comportement ou toute déclaration qui est en désaccord avec ce que l'on sait des connaissances et du mode de vie de la personne considérée. Les prodiges multiples que l'on prête à l'inconscient nous font songer à ce fameux slogan commercial : « ce que vous ne trouvez pas en vitrine, demandez-le à l'intérieur ! ». Cela nous paraît un peu trop facile et gratuit, quand on ne peut pas expliquer un certain phénomène, de décréter qu'il provient de l'inconscient. Nous avons exposé plus longuement par ailleurs tout le mal que nous pensions de l'emploi abusif de la notion d'inconscient (54).

Mais l'inconscient a au moins le mérite d'exister. Il n'a pas été inventé pour les besoins de la cause, même si la connaissance qu'on en possède n'est certes pas aussi précise que nous l'assurent les socio-psychomanes. Hélas, l'inconscient individuel ne suffit pas à l'appétit de ces messieurs. Méheust doit en effet rendre compte du fait que des témoins de tous milieux culturels observent des formes et des comportements d'OVNI analogues entre elles et à la SF. Comme notre homme refuse d'expliquer ces concordances par la présence d'engins extraterrestres matériels (il serait contraint de se traiter lui-même de paranoïaque !), il fait alors appel à des symboles implantés dans l'inconscient collectif, et non plus individuel. Une fois de plus, le mot qui prétend tout expliquer, le recours suprême quand on ne trouve rien d'autre, est donc invoqué : l'inconscient collectif. A défaut d'autres qualités, ce mode d'interprétation verbeux, qui relève une fois encore de la pensée magique, est certes extrêmement pratique : c'est un fourre-tout indéfiniment extensible, où l'on peut en toute impunité place n'importe quel concept, puisque personne ne sait exactement ce qui s'y trouve, ni même s'il existe.

Le recours à une telle notion est d'autant moins justifiable que d'autres possibilités d'interprétation des concordances existent, même si on choisit d'écarter l'HET au premier degré. Tout d'abord, comme nous l'avons dit plus haut, le hasard et des souvenirs de lectures peuvent déjà expliquer pas mal de choses. Il ne faut en effet pas exagérer l'importance des différences culturelles, et nous avons montré que l'isolement de témoins tels que Villas Boas ou les Papous de Boianaï vis-à-vis de la SF n'était pas aussi certain que le pense Méheust.

Ensuite, même s'il devait rester dans les observations d'OVNI des thèmes communs qui seraient d'origine manifestement humaine et dont aucune transmission d'information par des voies normales ne pourrait décidément rendre compte, il ne serait toujours pas nécessaire de faire appel à l'inconscient collectif ou à des notions du même acabit. En effet, quel que soit le milieu culturel où ils baignent, tous les hommes sont dotés d'un cerveau dont les réseaux de neurones sont identiques. Si dès lors des raisonnements, des symboles et des formes analogues apparaissent de manière tout à fait indépendante, ne serait-ce pas tout bêtement pour des raisons neurologiques ? Pour rendre compte de pensées communes, nous avons en effet la faiblesse de préférer faire appel à une structure matérielle commune, celle du système nerveux, plutôt qu'à un très hypothétique trans, hyper, para ou sur-psychisme (biffer les mentions inutiles). Cela nous paraît bien plus simple. On est bien sûr libre de choisir, par goût masochiste de la complication, une hypothèse plus complexe. Mais encore une fois, à ce moment, on ne fait plus de la science.

54. Jacques Scornaux, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? - Le contre - B. L'inconscient et autres sacs à malices, Inforespace nº 41, sept. 1978, pp. 22-23. Critique de l'ouvrage de Pierre Viéroudy : « Ces OVNI qui annoncent le surhomme », à paraître.

Un mot encore à propos des prodiges de l'inconscient : comme Viéroudy, comme Jaillat, Méheust annexe Jung et extrapole sans vergogne la pensée de celui-ci. En effet, pour que Jung puisse être utile à sa thèse, il est nécessaire que les archétypes de l'inconscient collectif puissent occasionnellement prendre une consistance matérielle, ce que le psychiatre suisse n'admettait pas. Qu'à cela ne tienne, Méheust écrit que cette attitude s'explique par l'ambiance de l'époque et par la médiocre documentation sur les OVNI dont disposait Jung. Celui-ci, nous assure-t-il, « n'aurait pas persisté dans ce refus s'il avait vécu » (p. 243), et « aurait été amené inéluctablement à revoir ses conceptions sur les soucoupes volantes ».
L'auteur ne risque rien à avancer une telle affirmation, aussi péremptoire que gratuite, car Jung n'est plus là pour se défendre ... Bientôt, on pourra se demander qui, parmi les ufologues, n'a pas encore récupéré Jung ...

5.5. Les mirages de l'Orient

Il est très à la mode dans certains milieux plus ou moins cultivés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord de professer une admiration sans bornes pour la finesse et la profondeur de pensée des philosophies orientales. Méheust est l'un de ces zélateurs de l'Orient, et déplore, non sans un certain masochisme, que nous, Occidentaux, soyons tellement fermés aux subtilités des hautes sphères spirituelles. Ce faisant, il recourt, pour solliciter l'adhésion des lecteurs, au même déplaisant procédé que celui de la paranoïa utilisé contre les partisans de l'HET au premier degré. Si on reste dubitatif devant la sagesse supposée de l'Orient, on risque en effet de se faire traiter d'« infirme » ou d'« aveugle spirituel » (p. 311). Nous appelons cela forcer la main du lecteur.

Or donc, que nous offre l'Orient ? Il y a l'Islam, d'une part, auquel appartient Ibn Arabi, auteur de l'hypothèse qui a manifestement la cote d'amour auprès de Méheust. Celui-ci n'écrit-il pas qu'il n'est « pas loin de penser » que l'œuvre de ce philosophe propose « un des modèles de réflexion les plus féconds dont on dispose à l'heure actuelle sur les soucoupes volantes » (p. 312).

Or, sans partager — tant s'en faut — toutes les idées de Jean Sendy, nous sommes entièrement d'accord avec lui sur le fait que la religion musulmane est foncièrement immobiliste et constitue un facteur de stagnation intellectuelle et sociale (55). Nous ajouterions, pour bien montrer le caractère passéiste que présente cette religion à notre époque, qu'elle est très misogyne et s'oppose à l'émancipation des femmes partout où la situation politique le lui permet.

Et puis il y a l'Hindouisme. Le moins que nous puissions dire est que l'état de misère extrême où croupissent encore tant de citoyens de l'Inde n'est vraiment pas un témoignage de réussite pour cette religion tellement vantée. Et comment qualifier cet abject système des castes qui donne une justification religieuse aux pires inégalités sociales : si les parias sont tellement misérables, c'est parce qu'ils l'ont mérité par leur comportement dans une vie antérieure ... Nous sommes bien d'accord que l'Hindouisme ce n'est pas **que** cela. Mais les fervents admirateurs de l'Orient feraient bien de commencer à se rendre compte que l'Hindouisme, c'est tout de même **aussi** cela ... Quant à la Chine, c'est grâce à une philosophie importée d'Occident qu'elle est en train de sortir de sa misère ...

Loin de nous l'idée de nier la réalité des expériences mystiques — nous connaissons nos classiques : Thurston (56) et Michel (57) — mais, d'une part, les réalités perçues de cette manière sont malheureusement incommunicables, ce qui les différencies des données de la science, et, d'autre part, nous avons la faiblesse de préférer les mystiques chrétiens, qui seuls sont des deux sexes et dont la religion prêche non seulement l'égalité et la justice, mais enseigne aussi cette notion admirable de la réversibilité des mérites. En regard, les mystiques orientaux apparaissent, que l'on nous en excuse, comme des aristocrates sexistes et égocentriques !

6. Conclusion

Nous porterons une appréciation générale très différente sur la première partie et sur l'ensemble des deuxième et troisième parties, de même que sur le fond et sur la forme.

---

55. L'opinion peu flatteuse de Jean Sendy sur l'Islam transparaît tout au long de son œuvre. Voir notamment : Les cahiers de cours de Moïse, éd. Julliard, 1969, pp. 131, 133, 219 et 303; Ces dieux qui firent le ciel et la terre, éd. Laffont, 1969, p. 261.
56. Herbert Thurston, Les phénomènes physiques du mysticisme, éd. Gallimard, 1961.
57. Aimé Michel, Les pouvoirs du mysticisme, éd. Retz, 1975.

La première partie est de très loin la meilleure, car l'auteur s'y efface devant les faits. Ceux-ci sont indiscutables et on ne peut que s'incliner : il existe une large zone de recouvrement entre les thèmes de SF et les thèmes OVNI. Quelle que soit l'interprétation qu'il faille donner en fin de compte à cette coïncidence, la mise au jour de celle-ci est un apport positif et capital à la recherche ufologique.

Cette première partie apporte de solides arguments à l'appui de la thèse de Michel Monnerie, laquelle nous paraît plus digne d'intérêt depuis la lecture du livre de Méheust. Quand celui-ci écrit en pp. 79-80 que « les images-clefs de la SF sont omniprésentes, même chez les gens les plus incultes, et rendent douteuse la remarque classique : le témoin ne lit jamais de SF », on croirait s'être trompé de livre et être en train de parcourir « Et si les OVNI n'existaient pas ? ». Si ce n'est pas là soutenir l'hypothèse d'un phénomène purement socio-psychologique, qu'est-ce que c'est ? On se demande pourquoi l'auteur a éprouvé le besoin d'encore prolonger son livre pendant 240 pages, si réellement il pense ce qu'il a écrit là. Quoi qu'il en soit, notre ami Monnerie a fort apprécié cette première partie, et si Méheust n'a pas voulu délibérément lui faire plaisir, c'est drôlement bien imité !

Les deuxième et troisième parties nous ont en revanche semblé beaucoup moins convaincantes. Le rejet de l'HET au premier degré est loin de nous paraître aussi justifié qu'à l'auteur, et celui-ci néglige un peu trop le rôle du hasard. Il sous-estime notamment, les possibilités de diffusion par les voies normales des thèmes de science-fiction, et surestime en revanche, si on en croit Jean-Jacques Walter, la part de mythes et de symboles que contiennent les récits d'observations d'OVNI. Il est particulièrement regrettable surtout que pour discréditer certaines hypothèses, Méheust se laisse aller à des écarts de langage aussi graves que de traiter certains ufologues de paranoïaques.

Les goûts de Méheust le portent manifestement vers les hypothèses simples, vers la spéculation métaphysique plutôt que vers la réflexion scientifique, vers les interprétations magiques plutôt que vers les explications physiques. L'actuelle résurgence du mode magique de perception de l'univers, avec son cortège de vocables élastiques et vaporeux, ne laisse pas de nous inquiéter. Cette attirance pour le mystère tous azimuts est l'un des témoignages de ce que le Dr Maurice Tubiana a si justement appelé, dans un livre dont nous ne pouvons que recommander la lecture, « le refus du réel » (58).

Certains ufologues nous ont assuré que si Méheust utilise une terminologie fumeuse, c'est parce qu'il s'adresse à une intelligentsia qui ne « mord » pas aux livres d'ufologie classiques, et que c'est donc une ruse tout à fait consciente de sa part. Cela ne nous convainc pas du tout, et pour une raison bien simple : si réellement Méheust appliquait ainsi le principe selon lequel « on n'attrape pas de moches avec du vinaigre », pourquoi alors affirme-t-il péremptoirement dès la première page de l'introduction que l'on peut « poser l'existence du phénomène avec certitude » ou encore (p. 18) « qu'il ne se sent pas tenu de démontrer que l'existence d'un phénomène soucoupes volantes ne se discute plus ». Ce n'est pas avec de tels pavés dans la mare, dont le plouf est offert en guise d'apéritif, que Méheust réussira à capter l'attention de l'intelligentsia. Le ton de l'introduction dans son ensemble n'a d'ailleurs rien de « diplomatique ».

Les deuxième et troisième parties de l'ouvrage feront incontestablement autant plaisir aux ufologues de la tendance de Viéroudy et de Jaillat que la première partie l'avait fait à Monnerie. Il est dès lors piquant de constater que des ufologues qui avaient vivement condamné les ouvrages de Monnerie et de Viéroudy béent d'admiration devant celui de Méheust . . . qui expose à peu près les mêmes thèses !

Nous voyons deux raisons à ce paradoxe. La première est que le livre de Méheust bénéficie d'une préface d'Aimé Michel, excellente d'ailleurs, comme presque tout ce qu'écrit ce sacré bonhomme. Nous comprenons, avouons-le, d'autant moins la caution apportée par Aimé Michel que son hypothèse personnelle est beaucoup plus rationnelle et proche de la science, puisqu'il envisage l'intervention d'extraterrestres beaucoup plus évolués que nous, mais issus comme nous d'une complexification croissante de la matière. On nous opposera peut-être qu'à la limite, il n'y a plus guère qu'une différence de vocabulaire entre de

58. Pr Maurice Tubiana, Le refus du réel, éd. Laffont ,1977.

tels êtres au psychisme immensément plus développé que le nôtre et des entités « trans » ou « pan » psychiques. Nous ne sommes pas d'accord, car cette différence de vocabulaire traduit une différence fondamentale dans le mode de perception de la réalité, l'HET étant dans le prolongement direct de la pensée scientifique contemporaine, et les hypothèses « psychiques » représentant une résurgence de l'ancien mode de pensée magique. Il semble d'ailleurs qu'Aimé Michel ait, à la lecture du manuscrit, interprété la coïncidence OVNI-SF à la manière de Jean-Jacques Walter, puisqu'il écrivait dans la réédition de « Mystérieux Objets Célestes », parue quelques mois avant le livre de Méheust : « Certains vont jusqu'à se demander d'où viennent certaines idées à certains auteurs de science fiction (Méheust) » (59). On frémit : Aimé Michel serait-il pour Méheust un paranoïaque ?

La deuxième raison est que ce mélange des thèses de Monnerie et de Viéroudy nous est présenté de manière beaucoup plus intelligente et bien mieux structurée que sous la plume de ces deux auteurs. En effet, autant le fond de l'ouvrage de Méheust nous paraît à bien des égards contestable, autant la forme en est brillante. Méheust est incontestablement un bien meilleur écrivain — et un avocat bien plus talentueux — que Monnerie ou que Viéroudy. Une forme remarquable suffirait-elle donc aux yeux de certains pour qu'un fond d'abord méprisé devienne admirable ?

Malheureusement pour la dialectique étincelante de Méheust, la méthode scientifique exige des démonstrations plus solides que la justice des hommes. Et si devant un jury d'assises, l'éloquence et l'habileté d'un ténor du barreau peuvent faire acquitter un assassin, en science par contre, un brillant avocat ne suffit pas à sauver une mauvaise cause. Il ne nous est donc pas possible d'être dupe de la poudre aux yeux que jette Méheust, et d'ailleurs, l'est-il tout à fait lui-même ? Tout le livre est — nous en avons donné quelques exemples — parsemé de petites phrases qui, si on les prend pour ce qu'elles veulent dire, détruisent complètement la thèse principale. Et l'auteur écrit en p. 272 que « prendre totalement au sérieux les idées énoncées serait aussi grave que les mépriser totalement » et aussi — aveu plus net encore — que « le bilan final est au fond des plus sommaires » (p. 321).

Il est hélas certain que ce livre semblera très convaincant aux esprits attirés par le mystère ou par une spiritualité de pacotille. Pour les lecteurs mal préparés, ce livre risque donc d'entraîner une certaine confusion mentale, du fait de l'amalgame, fort à la mode aujourd'hui, qu'il pratique entre spéculations métaphysiques et hypothèses scientifiques. Pour les ufologues en revanche, c'est un livre à lire absolument, à condition de garder l'esprit critique grand ouvert, car il est représentatif de l'une des tendances de l'ufologie actuelle et on y trouve de nombreuses remarques fort pertinentes. Nous songeons particulièrement à la mise en relief magistrale du comportement à la fois ostentatoire et élusif qui est si caractéristique du phénomène OVNI.

Reste aussi bien sûr comme élément positif l'exposé très frappant des concordances entre science fiction et OVNI, encore que cette comparaison ne s'applique qu'à une partie — certes la plus spectaculaire — du phénomène OVNI, ce qui en réduit sensiblement la portée. La coïncidence OVNI-SF ne nous paraît en tout état de cause absolument pas justifier un abandon de l'HET, et encore moins légitimer les spéculations gratuites sur lesquelles se termine l'ouvrage.

Jacques Scornaux.

ERRATUM AU N° 45

Le mythe du croisement au risque de la biologie moléculaire

En page 12, à la 18me ligne de la 2me colonne, à propos de la composition des acides nucléiques, il convient de lire « uracyle » au lieu de « uracycle ».

Spéculations métaphysiques et soucoupes volantes

En page 27, aux lignes 20 et 21 de la première colonne, le nom du témoin du cas d'enlèvement de Bourg de Péage doit se lire « Guiliana » et non « Quilions ».

---

59. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Seghers, 1977, p. 342.

On nous écrit...

C'est avec surprise que j'ai pris connaissance de l'article de Mlle Alice Ashton, « Dossier Ufaux », paru dans INFORESPACE (vol. VII, n° 42, novembre 1978, pp. 20 à 24) qui conclut (dans l'esprit du lecteur non averti) à la fausseté des deux photographies prises à Brighton Township (USA) le 8 août 1965 par les frères Lucci.

Analysons cet article péremptoire, mais brièvement pour ne pas lasser le lecteur :

Le titre « Dossier Ufaux » constitue déjà une orientation de l'esprit de celui qui ne recherche qu'une information objective. Sur les quatre pages du texte, à peine une sur l'« analyse » du Dr Hartmann dont nous reparlerons. Pour un lecteur averti, cette proportion est déjà révélatrice.

En première partie, l'extrait de l'enquête de John G. Fuller ne fait que décrire les circonstances des prises de vue, sans poser aucun jugement pour ou contre l'authenticité des documents; mais les réponses des frères Lucci sont claires, sans équivoque ni contradiction, et visiblement empreintes de sincérité.

En seconde partie, le résumé de l'enquête du NICAP fait apparaître que d'autres observations ont été faites, dans le même secteur et à la même époque, ce qui, en les corroborant, plaide en faveur de l'authenticité des deux photographies.

En troisième partie, Mlle Alice Ashton se réfère au « jugement » du Dr Hartmann et, malgré les deux parties précédentes de son article — plutôt positives — conclut (mais très prudemment) que : « on peut penser (1) que très vraisemblablement (2) les frères Lucci ont tout bonnement contrefait les photos... ».

J'aimerais rappeler à l'auteur de l'article ce que j'ai écrit en 1975 au sujet de ce cas (3) :

DOCUMENT. — *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes,* 1re p. de couverture : BEAVER FALLS (Pennsylvanie) U.S.A., 6 août 1965 - Deux photographies ont été prises, de nuit, par M. Frank Lucci. Le service artistique des Editions Robert Laffont en a fait figurer une en couverture du **Livre Noir des Soucoupes Volantes.** Les originaux ont fait l'objet d'une étude au **Colorado Project** dont le compte rendu est paru dans le « Rapport Condon » sous la nomenclature « cas 53 ». L'enquêteur est encore le docteur William K. Hartmann, avec lequel nous avons déjà fait connaissance.
Il n'est pas possible de donner une traduction littérale de quelque texte que ce soit figurant dans le « Rapport Condon », d'abord par manque de place, ensuite parce que le « Rapport » est protégé par un droit dit de « Copyright ». Nous remarquerons seulement que le résumé de l'étude de ce cas (comme les résumés des autres cas) se trouve au début du texte et non à la fin, selon le procédé psychologique déjà utilisé par le bon docteur Condon, et qui tend à orienter la façon de comprendre du lecteur... avant lecture.

Dans sa « critique », le docteur Hartmann souligne la ressemblance de la photo avec celle d'une assiette, tenue par une main et un bras, grâce à un petit manche fixé sous elle, et éclairée par une lampe torche; en agitant l'assiette on obtient le flou, même avec un temps de pose court. On a donc « reconstitué le crime », et les photos obtenues par le docteur Hartmann ont alors rendu à peu près tous les aspects extérieurs, les détails, que l'on peut remarquer sur les deux photographies originales de M. Frank Lucci reproduites dans le « Rapport ».

Dans sa « conclusion », le docteur Hartmann pose donc que ces photographies originales n'ont que peu de valeur dans l'établissement de la réalité d'un phénomène extraordinaire (4). Voilà brièvement résumé en deux paragraphes le rapport du docteur Hartmann.

REMARQUE. — La question que les vrais scientifiques devraient se poser après lecture de ce texte, est celle-ci : s'agit-il là d'une véritable étude, purement scientifique, de deux photographies originales et du rapport d'observation qui les concerne ?

A notre humble avis de simple journaliste, nous ne le pensons pas. Pourquoi ? Parce que c'est au vu d'une ressemblance, par ailleurs peut-être toute fortuite, que le docteur Hartmann s'est livré à la reconstitution d'une « possibilité » de trucage; parce que c'est seulement cette « possibilité » qui a été étudiée (et encore !) et non pas les documents originaux eux-mêmes; parce que cette étude *(sic)* ne permet absolument pas de conclure au trucage et parce que, surtout, elle n'infirme en rien l'authenticité alléguée des deux photographies originales et du rapport qui les concerne, puisqu'elle ne les prend même pas en considération. Et le docteur Hartmann le sent si bien qu'il n'écrit qu'une seule fois le terme « UFOs » (et encore, entre guillemets) et plus souvent l'expression « phénomène inhabituel ».

Il s'agit donc, dans ce cas, de la mise en œuvre du procédé dit « de sollicitation » — abusif aussi par la conclusion que l'on en tire — d'une simple reconstitution de possibilité. Non seulement ce procédé n'est absolument pas scientifique, mais il discrédite complètement son utilisateur et tout le chapitre 3 du « Rapport Condon » (Etude des cas photographiques — cas 46 à 59). Or, dans un ouvrage qui s'intitule *Scientific Study,* un seul chapitre *dis-crédité* d'une façon aussi flagrante, porte atteinte à son tour au crédit que l'on pouvait éventuellement accorder à l'ensemble de l'étude,

---

1. « On peut penser » est très prudent; en effet, « on peut penser » tout le contraire.
2. « Très vraisemblablement » est encore plus prudent, car une vraisemblance, même marquée, n'a jamais remplacé une certitude formelle scientifiquement obtenue.
3. « Les Dossiers des OVNI », Robert Laffont éditeur. Dossier XI, Pièces à conviction (Hors-texte photographique) pp. 249 à 278.
4. Ce qui n'a rien à voir avec l'authenticité, ou non, des deux documents.

lui enlève tout caractère de sérieux et de probité, d'honnêteté scientifique, de simple crédibilité. L'étude *(sic)* de ce cas n° 46 comprend les pages 455 à 457 de l'édition *Bantam,* ce qui n'est vraiment pas long : le lecteur pourra donc en juger par lui-même sans avoir à craindre la lassitude.

NOTA. — Page 457 de la même édition, un dessin représente une assiette tenue par une main; les oscillations provoquées donnent le flou de la photo (cf. *supra).* Mais ces mêmes oscillations auraient dû provoquer aussi une trace lumineuse, ayant pour centre à peu près celui de l'assiette et allant en s'élargissant légèrement vers le bas, de chaque côté de la main et du bras. Or, non seulement cet angle n'existe pas sur les originaux, mais l'appendice lumineux se réduit en pointe vers le bas au lieu de s'élargir. Contradiction ? Insuffisance du trucage de reconstitution ? Au lecteur de juger. Photo RC/UFO - 65.015. *(Fin de citation).*

Je conclurai cette brève, mais nécessaire, mise au point en faisant remarquer au lecteur que signaler une ressemblance avec une « possibilité » de trucage, (a) non seulement n'a jamais remplacé une étude scientifique de documents originaux, mais que (b) cela constitue par là même un procédé trompeur antiscientifique.

L'illustration de couverture du *Livre Noir des Soucoupes Volantes* peut donc être considérée comme un défi. Et l'auteur ne retirera son défi que lorsqu'on lui aura apporté la preuve formelle, scientifiquement obtenue, de la fausseté du document.

Henry Durrant.

Cette *mise au point* de M. Durrant réclame quelques brefs commentaires qui me paraissent absolument indispensables.

Premièrement, mon article n'a strictement rien de péremptoire, ce que reconnaît d'ailleurs implicitement M. Durrant dans ses corrosives annotations en bas de page. De deux choses l'une : ou bien l'écrivain use d'un vocabulaire dont il ne perçoit pas pleinement toute la signification — ce qui serait un comble pour un auteur aussi fécond — ou alors il tombe, à son tour, dans ce travers pendable qu'il est pourtant le premier à dénoncer avec tant d'insistance et qui consiste à conditionner psychologiquement l'attention du lecteur. Voilà qui rappelle furieusement une histoire de paille et de poutre ...

Ensuite, le titre « Dossier Ufaux » n'a pas été choisi spécifiquement pour l'article présentant les deux photos des frères Lucci; il s'agit du titre d'une des rubriques de la revue où d'autres articles ont déjà été publiés (voir Inforespace n° 33 et n° 35) et y seront encore présentés.
Voyons pour suivre ses remarques concernant les enquêtes menées sur ce cas :

Effectivement, le témoignage recueilli par John Fuller laisse tranparaître l'apparente bonne foi des témoins mais ceci ne renforce aucunement la crédibilité du cas. En effet, je soupçonne fort M. Durrant de ne pratiquer l'ufologie qu'en chambre et de ne s'être jamais rendu sur le terrain pour se « frotter » à ces témoins qui prétendent avoir côtoyé l'insolite. L'expérience que j'ai pu acquérir en participant activement à plusieurs dizaines d'enquêtes menées par la SOBEPS m'a appris que généralement **tous** les témoins sont de bonne foi, tant ceux qui ont réellement observé quelque chose d'inhabituel que ceux qui interprètent mal un phénomène connu. Quant aux mystificateurs, c'est également *en toute bonne foi* qu'ils racontent leur expérience. Cet éventuel critère d'appréciation doit donc être **totalement** rejeté avant de déterminer la crédibilité d'un témoignage.

Autre argument qui trop souvent est avancé par certains auteurs — et Henry Durrant fait partie de ceux-ci — pour renforcer une observation : les autres cas qui, à des dates généralement différentes, se sont déroulés en des lieux plus ou moins proches du site de l'observation principale. Dans le cas qui nous occupe, le NICAP prétend avoir recueilli d'autres témoignages dans la région mais, assez curieusement, il n'en publie aucun compte rendu dans son bulletin « UFO Investigator » Vol. III, N° 4 comme je l'ai déjà fait remarquer précédemment. Quand bien même nous en aurions pris connaissance, ces observations qui se seraient passées en d'autres lieux et à d'autres dates ne renforceront jamais l'authenticité des deux photos de James Lucci comme l'écrit très imprudemment M. Durrant. Bien au contraire, et j'en reviens ici à la conclusion de mon article qui déplait tant à mon contradicteur, je persiste à penser que les rumeurs et les informations qui circulaient dans la région à cette époque ont pu justement inciter les deux jeunes gens à imaginer et réaliser un canular.

Examinons maintenant de plus près ce que M. Durrant publiait dans son ouvrage « Les Dossiers des OVNI » :

Tout d'abord, il est le seul à donner le 6 août 1965 comme date de l'événement. **Toutes** les sources que j'ai fournies en référence à mon article mentionnent le 8.

D'autre part, mais ceci n'est finalement qu'un point de détail, il est tout à fait faux de faire croire aux lecteurs qu'un « copyright » empêche quiconque de citer textuellement un passage d'un ouvrage protégé par ce droit, et cela, en tant qu'écrivain et journaliste, M. Durrant le sait mieux que personne. Pour autant que la source soit clairement mentionnée et que l'extrait soit relativement court, de telles citations peuvent se pratiquer sans dommage pour l'auteur de celles-ci.

Admirons ensuite avec quel talent funambulesque Henry Durrant tente de démontrer l'authenticité des photos en s'appuyant essentiellement sur le **seul avis du docteur Hartmann** qui, dans le « Rapport Condon », s'ingénia précisément à établir tout le contraire ! Nulle part dans son texte nous

trouvons la moindre référence à une autre source d'information. Et pourtant, en tête de chapitre, l'auteur n'hésite pas à écrire :

« Le hors-texte photographique de ce livre constitue un véritable dossier de pièces à conviction. Car il s'agit bien de pièces authentiques, choisies selon notre méthode de l'échantillonnage scientifique, parce que bien connues des spécialistes pour avoir été plusieurs fois contrôlées par expertises et contre-expertises, et mises ici à votre disposition afin que vous puissiez vous former une conviction personnelle en toute liberté ».

J'aimerais en savoir plus sur cette « méthode d'échantillonnage scientifique » que pratique avec tant de sûreté Henry Durrant et connaître aussi en l'occurence les expertises et contre-expertises auxquelles il fait allusion.

Je rappellerai enfin brièvement que contrairement à ce qu'il écrivait dans « Les Dossiers des OVNI », c'est bien en examinant les photos originales que William Hartmann a découvert la trace suspecte (sombre sur la première photo, lumineuse sur la deuxième) qui l'amena à conclure à une supercherie (notons au passage que le texte de M. Durrant glisse habilement sur ce « petit détail »). Ce n'est donc qu'après avoir décelé cette trace que la reconstitution du trucage fut réalisée par Hartmann pour mieux confirmer son examen initial.

Ici encore M. Durrant sollicite et oriente le jugement de ses lecteurs (tiens, tiens !) en prétendant que la trace lumineuse devrait s'élargir vers le bas alors que la photo d'Hartmann reconstituant le trucage — photo qu'il avait pourtant sous les yeux — démontre très clairement l'inverse. J'ai, à ce propos, expliqué également comment ce trucage pouvait être obtenu.

Manifestement les méthodes de travail de M. Durrant son diamétralement opposées aux miennes. En effet, mon contradicteur estime servir l'ufologie en éliminant certains détails défavorables qui peuvent parfois déforcer la crédibilité des cas présentés dans ses « Dossiers » afin d'offrir aux lecteurs des informations qui devraient convaincre plus facilement les indécis. C'est ainsi qu'en *nettoyant* le cas des photos de Brighton Township, M. Durrant oublie (encore !) de signaler à ses lecteurs que le père des frères Lucci était photographe professionnel et que les jeunes gens eux-mêmes étaient rompus aux techniques photographiques et disposaient d'un laboratoire parfaitement équipé.

Pour ma part, je crois qu'il est plus que temps d'éliminer et d'écarter tous ces cas boiteux qui présentent de réelles faiblesses pour ne prendre en considération que les observations plus solidement étayées. C'est dans cette optique que j'ai rejeté les photos des frères Lucci car, comme je l'ai également déjà soutenu, je maintiens que l'argumentation de William Hartmann est de loin plus convaincante que toute autre information publiée sur ce cas.

Quoiqu'en dise M. Durrant, Hartmann est le seul à s'être penché sérieusement sur ces photos et à diffuser les résultats de son examen par le truchement du « Rapport Condon » que j'ai la faiblesse de considérer comme un des meilleurs ouvrages traitant du phénomène OVNI.

Sans vouloir lui lancer un défi, c'est avec la plus vive reconnaissance que j'accepterais volontiers de la part de M. Durrant de nouveaux éléments d'appréciations pouvant modifier éventuellement mon actuelle opinion sur les deux photos américaines.

A. A.

●

De Monsieur J.L. Rivera, Sèvres, France :
« Je viens de passer un an et demi à New York où j'ai travaillé en étroite collaboration avec Ted Bloecher sur les apparitions d'humanoïdes et crois pouvoir affirmer que je connais assez bien ce qui se passe aux Etats-Unis et qui a fait l'objet des deux articles « OVNI et CIA ».

Il me paraît utile d'apporter les précisions suivantes :

1. Warren Smith manque dans l'ensemble totalement de crédibilité. Une amie qui le connait bien m'a toutefois affirmé que l'incident qu'il rapporte au chapitre 7 d'« Ufo Trek » semble s'être réellement produit mais naturellement il n'y a aucune preuve directe.
2. Il est dommage que M. Boitte ne mentionne pas une seule fois le rôle de l'avocat qui a gagné le procès intenté par le GSW contre la CIA : Peter Gertsen est un ufologue convaincu qui a supporté de ses propres deniers les charges de ce procès, soit environ 8 000 dollars; il a travaillé bénévolement pour que la vérité soit rendue publique.

   Il est également dommage que M. Boitte ne signale pas l'importance du travail réalisé par M. Tod Zechel car ce dernier est à la source d'une quantité d'informations importantes qui ont permis l'issue favorable du procès. Son journal, « Just Cause » publie régulièrement de première main toutes les implications de cet aspect de la question et est essentiel pour l'étude de cette facette de l'ufologie.
3. J'ai pu lire personnellement chez Peter Gertsen quelques milliers de pages sur la question des OVNI que la CIA s'est trouvée contrainte de communiquer à la Cour Suprême de Justice. Elles ne contiennent pas tout le sensationnel qu'en ont dit certains journaux français. Certains dossiers doivent encore être livrés : ils contiendraient entre 5 et 10 000 pages ».

Réponse : Nous remercions notre correspondant pour ces précisions, toutes intéressantes. Les colonnes de notre revue lui sont largement ouvertes s'il le souhaite.

F. B.

BUFORA (British UFO Research Association) is organising the First London International Congress. It will take place on the 26th & 27th August 1979. Speakers attending this congress will be Dr J. Allen Hynek, Dr Leo Sprinkle and Vicente-Juan Ballester-Olmos among others. For fuller details, contact : BUFORA 6 Cairn Avenue, Ealing, London W5 5HX, England.

Service librairie

ALERTE GENERALE OVNI, par Leonard Stringfield (éditions France-Empire).

Préfacé par le Major Keyhoe, voilà certes un ouvrage vers lequel il faudrait se pencher avec attention. Pour la première fois (à notre connaissance), on y dévoile un dossier complet sur près de vingt cas où des cadavres d'extra-terrestres auraient été découverts.
Les documents présentés sont solides et étonnants : ils révèlent les détails de ces enquêtes, les noms des lieux et des témoins, ainsi que le témoignage d'observateurs dignes de foi.
Rien que pour ce chapitre époustouflant, il faut lire le livre de L. Stringfield. Un ouvrage de plus de 300 pages, prix de vente, port compris : **325 FB.**

ET SI LES OVNIS N'EXISTAIENT PAS ? par Michel Monnerie (éditions Les humanoïdes associés).

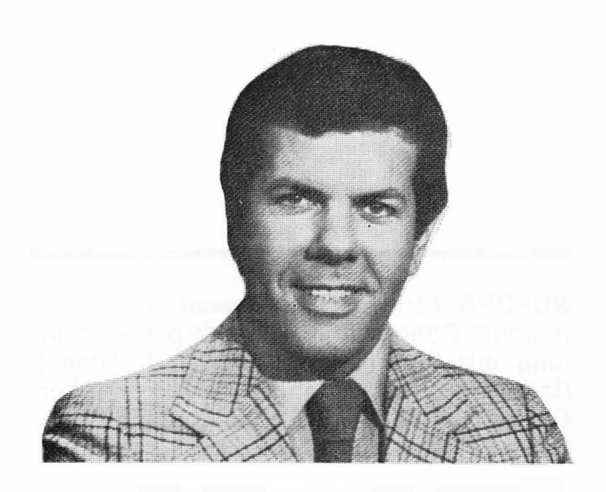
En écrivant une « s » à la fin de l'expression OVNI, Michel Monnerie semble déjà annoncer l'argument de son livre : le phénomène est commun et multiforme.
Par la plume de Jacques Scornaux, Inforespace s'est déjà fait l'écho du contenu de cet ouvrage, de la pertinence des idées de Monnerie, de ses erreurs aussi, bref des aspects positifs et négatifs qu'elle apporte.
L'essentiel est que cet ouvrage a marqué une date dans la (courte) histoire de l'ufologie : pour la première fois un ufologue prenait le parti de dire que le phénomène OVNI n'était peut-être pas ce qu'on en avait pensé jusqu'ici.
Qu'on soit pour ou contre l'hypothèse socio-psychologique de Michel Monnerie importe peu : l'essentiel est au moins de lire son livre. Et nous pouvons enfin vous le proposer.
Après plusieurs mois de contacts divers, il nous a enfin été possible d'acheter quelques dizaines d'exemplaires de ce livre qui est désormais introuvable en librairie.
N'hésitez donc pas un instant et profitez de cette occasion inattendue; prix de vente, port compris : **325 FB.**

OVNI : L'ARMEE PARLE, par Jean-Claude Bourret (éditions France-Empire).

Jean-Claude Bourret, dont les trois premiers livres sur les OVNI ont connu un immense succès international, continue ici son enquête en présentant des documents particulièrement importants.
En vrac vous y trouverez :
- les rapports secrets adressés par les services de renseignement américains au Président des Etats-Unis;
- une interview exclusive du caporal chilien Valdès témoin d'une rencontre du 3ème type;
- de nouveaux rapports de l'armée française;
- des nouvelles photos d'OVNI exclusives provenant d'enquêtes de la Gendarmerie Nationale.

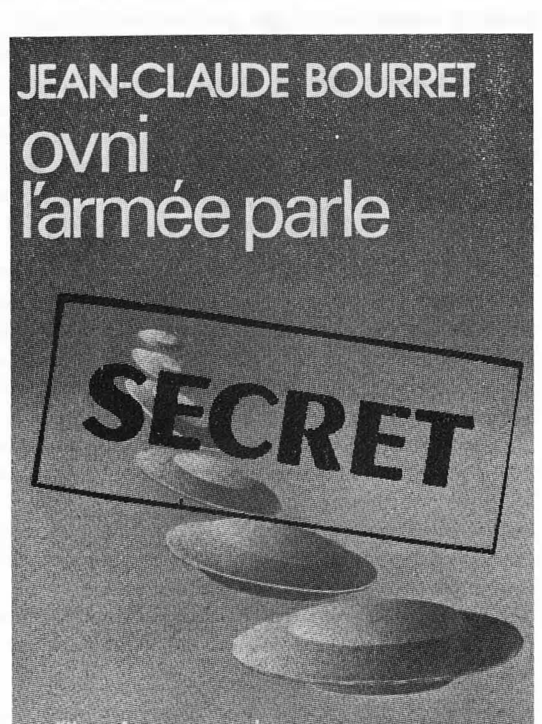
Ceux qui ont déjà pu lire cet ouvrage affirment qu'il est le meilleur de tous ceux que le journaliste de TF-1 a publiés jusqu'ici. Un volume de 320 pages (avec 24 pages d'illustrations); prix de vente, port compris : **340 FB.**

Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**



UN EVENEMENT : LE DERNIER BOURRET

- Des interviews exclusives :
- du directeur de la Gendarmerie Nationale ;
- du Président du CNES.
- Les résultats d'un sondage auquel ont répondu plus de douze mille lecteurs.
- Un nouveau sondage international dont une partie est réservée à tous les lecteurs et l'autre aux membres des groupes privés.
- Les dossiers secrets américains.



- De nouveaux dossiers de l'armée française avec notamment l'affaire du Mirage IV qui a récemment tenté de poursuivre un OVNI.
- Une interview exclusive du caporal Armando Valdés, dématérialisé sous les yeux de ses hommes, le 25 avril 1977, au Chili.
- Un nouveau dossier photo de 24 pages.



— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** de Henry Durrant (éd. Robert Laffont); un dossier complet, constitué par un journaliste minutieux, et qui fait le tour de toutes les questions que posent les OVNI — **285 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES : AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Robert Laffont); le premier des ouvrages du journaliste américain, celui qui allait faire « redécouvrir » les OVNI à une nouvelle génération — **240 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Claude McDuff (éd. Québec-Amérique); en suivant la forme d'un jugement, notre confrère canadien joue le rôle de la « défense » et apporte des pièces à conviction probantes — **280 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherche actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**

D'ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (1973 A 78) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Vous en faites peut-être partie, et c'est à votre intention que nous avions imprimé en nombre suffisant certains numéros. Ceux-ci sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se constituer une intéressante collection d'INFORESPACE.

Durant ces six dernières années de publication (n° 7 à 42), vous trouverez de nombreux articles dans nos principales rubriques : le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une voiture stoppée par un OVNI à Aische-en-Refail, un humanoïde aperçu à une dizaine de mètres à Vilvorde, un objet mystérieux observé par plusieurs témoins entre Jodoigne et Verviers ...), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie, et les premiers travaux de la SOBEPS sur la détection); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie et l'affaire Villas Boas), ainsi que deux numéros spéciaux, l'un entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie, l'autre consacré à la détection électromagnétique des OVNI.

Vous y lirez aussi une étude sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Allen Hynek, Claude Poher, Jean-Pierre Petit, et bien d'autres articles variés.